

Insee Conjoncture

Guadeloupe



N°4

Juin 2018

Antilles-Guyane

Le bilan économique 2017
Une activité bien orientée malgré
les cyclones

Les différentes analyses de ce bilan économique 2017 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), le Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG) et la direction des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Guadeloupe (Dieccte). Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
 /// Absence de résultat due à la nature des choses
 e Estimation
 p Résultat provisoire
 r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
 n.s résultat non significatif
 € euro
 M Million
 Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2017 de la Guadeloupe est la troisième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique (BE) s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales, il vient compléter la note de conjoncture de l'Insee publiée en juin 2017.

Cet ouvrage retrace, pour ses lecteurs, les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Guadeloupe en 2017 est ainsi exposée à travers différents chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacrés à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2017 de la Guadeloupe bénéficie des contributions de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), du Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG), de la direction des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Guadeloupe (Dieccte) et de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf).

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Yves Calderini

Sommaire

Avant - propos	1
2017 en quelques dates	4
Synthèse régionale Une activité bien orientée malgré les cyclones	5
Contexte national et international Reprise internationale et accélération de la croissance nationale	6
Cadrage macroéconomique La baisse de l'investissement freine la croissance	8
Chômage Moins de chômeurs mais plus de demandeurs d'emploi	10
Prix Retour de l'inflation sur les trois premiers trimestres 2017	12
Automobile La progression des immatriculations de véhicules neufs se poursuit	14
Épargne - Crédit En 2017, l'activité bancaire accélère	16
Démographie d'entreprises Nette reprise de la création d'entreprises	18
Agriculture 2017 : l'agriculture marquée par les cyclones	20
Construction La reprise de 2016 ne se confirme pas	22
Transport maritime Année d'envol pour les passagers et de stabilité pour les marchandises	24
Transport aérien Guadeloupe-Pôle Caraïbes : nouveau record du trafic passagers en 2017	26
Tourisme Nette embellie de la fréquentation hôtelière	28
Commerce extérieur Les produits pétroliers dopent les échanges commerciaux	30
Synthèse régionale Martinique Un coup d'arrêt dans la baisse du chômage	32
Synthèse régionale Guyane Malgré les barrages, l'économie guyanaise fait preuve de vigueur en 2017	33
Définitions	34

2017 en quelques dates

Giselle Roche, Insee

Janvier

17 janvier : Engagement de la Région sur la poursuite des travaux routiers. Création d'une bretelle ou «bypass» à la Jaille, reliant directement la RN 1 et la RN 11 sans passer par le giratoire.

19 janvier : Lancement du recensement de la population 2017. La population légale de la Guadeloupe s'élève à 400 187 habitants en 2014.

Février

15 février : Lancement du fonds de développement de la vie associative (décret n° 2011-2121) visant à contribuer aux actions de formation de bénévoles. Les axes prioritaires sont le numérique, le renouvellement des dirigeants, l'accession des jeunes et des femmes aux instances dirigeantes et les associations situées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

20 février : Nouvelle convention pour le soutien à l'usine sucrière et la filière canne de Marie-Galante, entre l'État, la Région, le Département et les acteurs de filière (SICAMA, SRMG).

28 février : La loi égalité Outre-mer a été définitivement adoptée par le Parlement. Elle vise à combler les inégalités entre l'Hexagone et les territoires ultramarins.

Mars

17 mars : Inauguration de l'usine de traitement de déchets carnés au Lamentin. Créée pour remplacer les unités d'incinération fermées pour non-respect des normes, elle est chargée de l'équarrissage et de la valorisation des déchets.

20-26 mars : Semaine de l'Industrie « L'industrie aussi, c'est écologique ! » avec pour objectif de faire évoluer l'image de l'industrie et de renforcer l'attractivité des métiers industriels auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Avril

5-9 avril : Manifestation nautique KARUJET - Championnat du monde de motonautisme et concours pour amateurs durant cette période.

10 avril : La CGSS, la Région Guadeloupe et le RSI signent une convention de partenariat visant à améliorer des relations avec les entreprises et les travailleurs indépendants,

13 avril : Bpifrance et la Région Guadeloupe ont signé une convention cadre de partenariat visant à mettre en place le « Prêt Croissance TPE » pour les entreprises de 1 à 20 salariés.

21 avril : Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). La PPE est une opération évaluant les besoins du territoire en énergie et en réseaux électriques et fixant les principaux objectifs de la politique énergétique en Guadeloupe pour les six années à venir.

Mai

7 mai : Emmanuel Macron est élu Président de la République.

12 mai : Le gouvernement signe un décret pour une aide de 38 millions d'euros aux entreprises sucrières, afin d'adapter la filière à la fin des quotas sucriers.

17 mai : Nomination des membres du nouveau gouvernement. Laura Flessel, escrimeuse guadeloupéenne, est nommée Ministre des sports.

26 mai : Commémoration des 50 ans des événements de Mai 1967 au Mémorial Acte.

Juin

13 juin : Validation par la Cour administrative d'appel de Bordeaux des élections de la CCI de la Guadeloupe, annulées en première instance pour non-application du principe de la parité. Le 20 octobre 2017, Patrick Vial-Collet remplace Henri Nagapin à la présidence de la CCI-IG.

15-17 juin : Hommage à Guy TIROLIEN, administrateur colonial, fonctionnaire international et poète, lors du festival Terre de Blues à Marie-Galante durant le week-end de Pentecôte.

17 juin : Élections législatives. Quatre nouveaux députés de Guadeloupe vont siéger au Palais Bourbon : Justine Benin, Max Mathiasin, Olivier Serva et Hélène Vainqueur-Christophe.

Juillet

7 juillet : 1^{ère} opération Da Vinci au CHU de Pointe-à-Pitre : une intervention chirurgicale avec robot assisté, pratiquée sur un patient présentant une tumeur cancéreuse.

Septembre

4 septembre : Éric Maire, nouveau Préfet de Guadeloupe, de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, succède à Jacques Billant.

5 septembre : Deux cyclones majeurs de classe 5 traversent les Caraïbes : IRMA fait de gros dégâts à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Quelques jours plus tard, MARIA touche la Dominique et le Sud de la Guadeloupe.

15-17 septembre : Journées Européennes du Patrimoine (JEP) sous le thème « Jeunesse et Patrimoine ».

24 septembre : Élections sénatoriales. Trois nouveaux élus pour le Palais du Luxembourg : Victoire Jasmin, Victorin Lurel et Dominique Théophile.

Octobre

1^{er} octobre : fin des quotas sucriers.

4 octobre : Le ministère des Outre-mer lance les Assises des Outre-mer. Récompense aux meilleurs projets innovants des citoyens ultra-marins : 10 000 € et un accompagnement personnalisé pour développer leurs talents sur un territoire d'outre-mer.

25 octobre : Séminaire Cap Excellence « Itinérances Territoriales : Cœur des villes à l'horizon 2030 ? » - Aménagement et développement économique et touristique des centres-villes des Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre.

Novembre

5 novembre : Le Premier ministre, accompagné de cinq de ses ministres, effectuent une courte visite en Guadeloupe avant de gagner l'île de Saint-Martin. Agriculteurs et pêcheurs étaient au rendez-vous.

15 novembre : Nouveaux engagements de la Région pour répondre aux priorités telles que développement économique, revitalisation des centres-bourgs, mise aux normes parasismiques des écoles, éclairage public, équipements sportifs.

28 novembre : Incendie au CHU de Pointe-à-Pitre. Transfert de tous les malades vers d'autres hôpitaux de Guadeloupe et Martinique. Agnès Buzyn, ministre de la santé, confirme l'installation d'un hôpital de campagne de la Sécurité civile (ESCRIM) pour assurer la continuité des soins.

Décembre

1^{er} décembre : Visite de la Ministre du travail. Emploi et Orientation professionnelle étaient au cœur du débat. L'Insee a présenté les résultats de son étude sur les métiers en tension en Guadeloupe.

Synthèse régionale

Une activité bien orientée malgré les cyclones

L'activité de la Guadeloupe est bien orientée en 2017 : les imports, l'investissement, les créations de sociétés sont en hausse. Le taux de chômage a légèrement baissé même s'il reste à un niveau structurellement très élevé. La consommation des ménages reste très dynamique et les importations ont fortement augmenté. L'inflation reprend légèrement mais reste contenue. Le cyclone Maria a perturbé le deuxième semestre pour l'agriculture, mais le tourisme est resté très dynamique : trafic aérien élevé, nuitées hôtelières en forte croissance, profitant même parfois d'un départ de la clientèle de Saint-Martin, plus durement touchée par un autre cyclone, Irma.

Jean-Eric PLACE, Insee

En 2017, la Guadeloupe poursuit sur une trajectoire conjoncturelle favorable, dans un contexte économique national et international encourageant, caractérisé par une croissance soutenue (+ 2 % en 2017 en France, après + 1,1 % en 2016) et une baisse du chômage, avec des politiques monétaires qui restent accommodantes.

Le taux de chômage en Guadeloupe baisse légèrement, passant de 24 % en 2016 à 22 % en 2017. La population active, de 158 000 personnes, est composée de 35 000 chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) et de 123 000 actifs ayant un emploi. Le chômage touche surtout les jeunes actifs (53 % pour les 15-24 ans), les anciens ouvriers (29 %) et les non-diplômés (31 %). Les inscriptions à Pôle Emploi sont, quant à elles, en légère augmentation de 0,5 % sur un an, avec une augmentation plus forte pour les seniors de 50 ans et plus.

Malgré un chômage qui reste important et une petite baisse de la population, la consommation des ménages demeure bien orientée. Les crédits à la consommation augmentent encore de 6,6 % après 5,2 % en 2016.

L'évolution des prix reste très modérée (+ 0,8 % en moyenne annuelle). Toutefois, en 2017, les prix de l'énergie ont augmenté avec le cours du baril de pétrole, mettant fin à quatre années successives de baisse. On sort ainsi d'une période où la baisse des prix du pétrole permettait de compenser la hausse des produits alimentaires pour aboutir à une inflation nulle. Les produits alimentaires, qui représentent 16 % des dépenses des ménages guadeloupéens, ont augmenté de 1,4 % en 2017, tandis que les prix des produits manufacturés sont restés stables.

Les importations ont fortement augmenté en 2017 (+ 9,8 %), notamment les voi-

tures et les produits alimentaires. Les importations en provenance de l'Hexagone restent majoritaires (+ 58,5 %), mais, toutefois, en baisse par rapport à 2016, au profit des importations en provenance des États-Unis, qui doublent pour s'établir à près de 10 %. Malgré une hausse des exportations, notamment des réexportations de produits pétroliers, le déficit commercial de la Guadeloupe se creuse.

Le tourisme et le transport réalisent des performances très favorables. Dans un contexte perturbé par le cyclone Maria, le tourisme a réalisé en 2017 une très bonne année. La fréquentation hôtelière ressort en nette hausse avec 24 % de nuitées en plus par rapport à 2016. La durée moyenne des séjours reste stable, mais le nombre de touristes, notamment étrangers, progresse. Le trafic aérien de passagers à l'aéroport Pôle Caraïbes est aussi orienté à la hausse et dépasse les 2,3 millions de passagers en 2017, soit une hausse de près de 5 % par rapport à l'année précédente. L'aéroport de Guadeloupe reste l'aéroport domien le plus fréquenté, devant la Martinique et La Réunion. Les fortes perturbations de l'aéroport Princess Juliana à Sint Marteen suite au passage du cyclone Irma ont détourné une partie du trafic vers la Guadeloupe. L'ouverture sur les États-Unis, avec Norwegian et Air France (Atlanta), génère aussi du trafic.

Le fret aérien, en hausse de 13 %, a également été dopé par un fort trafic en septembre de matériels destinés aux îles sinistrées de la Caraïbe suite aux cyclones.

La création d'entreprises s'est montrée dynamique en 2017, avec 4 400 entreprises créées, en hausse de 7,4 % par rapport à l'année précédente. Les créations de sociétés sont au plus haut, ce qui est signe d'une conjoncture favorable. De même, la forte progression des créations dans le secteur des services aux entreprises traduit

une dynamique favorable de l'activité et des progrès vers une meilleure structuration de l'appareil productif. Dans le même temps, les créations de micro-entreprises rebondissent et les créations d'autres entreprises individuelles sont stables.

Dans le secteur de la construction, la conjoncture reste morose. Les logements autorisés, comme les logements mis en chantier sont en baisse de 2 % et 5,6 % respectivement. La baisse est concentrée sur les logements collectifs ; les ouvertures de chantier pour les logements individuels sont en progression, mais insuffisamment pour inverser la tendance. Pour les locaux commerciaux, la baisse des surfaces autorisées est de 20 %. La consommation de ciment baisse de 3,5 %.

L'année 2017 pour l'agriculture a été fortement marquée par la saison cyclonique. L'ouragan Maria, dont la trajectoire a plus durement touché la Guadeloupe que la Martinique, et notamment la région de la Basse-Terre, a fait de gros dégâts dans les bananeraies guadeloupéennes, mais aussi dans l'arboriculture fruitière et les cultures sous serre. La récolte de canne à sucre au premier semestre a été bonne avec une hausse de 31 % du volume de cannes broyées par rapport à 2016. Les effets de Maria ne se révéleront que lors de la campagne 2018. L'élevage est à la peine, avec une baisse des bovins, ovins et caprins abattus, mais une hausse des porcins.

Enfin, dans une économie guadeloupéenne très fortement dépendante des transferts et du secteur public, les difficultés financières des collectivités locales pèsent sur la croissance : les crédits à l'investissement des collectivités locales baissent. ■

Contexte national et international

Reprise internationale et accélération de la croissance nationale

Jean-Baptiste Berry, Insee

Cette année 2017 a été mouvementée, marquée par des catastrophes naturelles, des tensions géopolitiques et de profondes divisions politiques dans de nombreux pays. Sur le front économique, en revanche, 2017 se termine sur une note positive : la poursuite de l'accélération du PIB observée dans une très grande partie du monde constitue la reprise conjoncturelle la plus ample de la décennie.

Reprise d'ampleur de la croissance mondiale en 2017

L'un des aspects notables de la reprise en 2017 est son ampleur. L'accélération de la croissance a concerné près des trois quarts des pays du monde et n'avait jamais été aussi généralisée depuis 2010 : à l'échelle mondiale, l'activité économique a progressé de +3,8 %, pour 3,2 % en 2016, soit la plus forte progression depuis la récession de 2009. Surtout, certains des pays qui affichaient des taux de chômage élevés depuis assez longtemps, dont plusieurs dans la zone euro, participent à la poussée de la croissance et enregistrent une forte progression de l'emploi. Quelques-uns des grands pays « émergents » comme le Brésil et la Russie en ont fini avec la récession. Toutefois, la croissance du PIB par habitant dans près de la moitié des pays « émergents et en développement », en particulier les plus petits, est à la traîne par rapport à celle des pays avancés et s'est affichée en baisse dans presque un quart des pays « émergents et en développement ». Les pays en difficulté comprenaient les exportateurs de pétrole et les pays à faible revenu en proie à des conflits civils ou des catastrophes naturelles.

Stimulée par un redémarrage de l'investissement, la croissance du commerce international, qui n'avait jamais été aussi lente depuis 2001 est repartie : après une croissance de 2,0 % en 2016, le commerce mondial a progressé de 5,2 % en 2017, rythme qui n'avait pas été atteint depuis 2011. La faiblesse des dépenses d'équipement dans le secteur de l'énergie avait largement contribué à la mollesse de l'investissement mondial en 2016.

Les prix des métaux et des combustibles ont été soutenus par l'élan plus puissant de la demande mondiale et les restrictions de l'offre dans le secteur énergétique, y compris les pannes de production liées aux ouragans aux États-Unis, les turbulences financières au Venezuela et les problèmes de sécurité dans certaines régions d'Iraq. Sur l'ensemble de l'année 2017, la demande de pétrole a légèrement excédé l'offre : cette dernière est restée contenue grâce en particulier à la limitation de la production des pays ayant pris part à l'accord de l'Opep établi fin 2016.

La croissance des salaires est restée étonnamment molle dans les pays avancés, malgré la baisse des taux de chômage. L'atonie persistante sur les marchés du travail - illustrée par des taux de chômage encore élevés dans certains pays ou des niveaux importants de chômage partiel subi - ainsi que la faible croissance de la productivité sont largement responsables de la morosité observée.

Les valorisations boursières ont poursuivi leur progression et approchent des niveaux record, les banques centrales ayant conservé des cadres de politique monétaire accommodante sur fond d'inflation très modérée. Ceci s'inscrit dans une tendance qui balaie plus largement tous les marchés financiers mondiaux, où des taux d'intérêt bas, des perspectives économiques plus favorables et un appétit plus solide pour le risque ont dopé les cours des actifs.

Accélération de la croissance française en 2017

L'activité économique française s'est inscrite dans cette dynamique économique mondiale favorable : elle a crû de 2,0 % en 2017, après +1,1 % en 2016, retrouvant un rythme proche de ceux observés en 2010 et 2011. Cette progression s'est accompagnée d'environ 270 000 créations nettes d'emplois, permettant un recul de plus d'un point du taux de chômage. Ces résultats traduisent en particulier la vigueur retrouvée de l'investissement, tandis que la consommation des ménages s'est

montrée moins dynamique qu'en 2016. La fin d'année a par ailleurs été marquée par le rebond attendu des exportations aéronautiques : au quatrième trimestre 2017, les exportations françaises ont nettement accéléré (+2,4 % après +1,0 % au troisième trimestre) du fait de la vigueur de la demande mondiale adressée à la France et surtout de livraisons aéronautiques exceptionnellement élevées, venant rattraper les trimestres précédents. Au-delà de la vive croissance des ventes manufacturières, les dépenses des touristes étrangers en France, qui contribuent aux exportations de services, sont restées solides en fin d'année.

Braver la tempête

Les pays de la Caraïbe ont en commun leur vulnérabilité à de fréquentes et coûteuses catastrophes naturelles. Nombre d'entre eux font partie des 25 nations les plus vulnérables aux catastrophes en termes de nombre d'habitants ou de superficie. Irma et Maria, les deux ouragans de catégorie 5 qui ont dévasté les Caraïbes en septembre 2017, sont les dernières tempêtes tropicales à avoir balayé la région, au prix de lourdes pertes en vies humaines et de considérables ravages, depuis les îles Turques-et-Caïques jusqu'à la Dominique. Cette vulnérabilité est accentuée par la faible taille relative des économies caribéennes, qui sont proportionnellement plus exposées ; ainsi, l'estimation des dégâts et pertes subis par la Dominique serait de 200 % de son PIB annuel. Les pays les plus grands des Caraïbes comme Haïti ou la Jamaïque connaissent régulièrement des désastres naturels (ouragans et tremblements de terre).

La vulnérabilité des Caraïbes est caractéristique des petits États insulaires, mais cette région a en général subi des dommages plus importants que d'autres. Selon une estimation moyenne des dégâts dus aux catastrophes, le ratio dommages - PIB a été 4,5 fois plus élevé pour les petits États que pour les plus grands, mais six fois plus important pour les pays des Caraïbes. En outre, les pays de la région sont sept fois plus susceptibles d'être frappés par une catastrophe naturelle que de plus grands pays, et deux fois plus susceptibles que d'autres petits pays.

Source : FMI, mars 2018.

Les revenus d'activité soutiennent en 2017 le pouvoir d'achat : l'accélération des revenus d'activité des ménages, portée par les évolutions favorables de l'emploi et des salaires, a été comparable en 2017 à celle des prix de la consommation. Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages a connu une progression dynamique en 2017 (+ 1,7 %) similaire à celle de 2016 (+ 1,8 %). Malgré des gains de pouvoir d'achat soutenus en 2017, la consommation des ménages a crû modérément (+ 1,3 % après + 2,1 % en 2016). Si la faible consommation d'énergie a pesé sur l'ensemble, les achats d'autres biens comme de services n'ont guère été plus dynamiques qu'en 2016.

Le taux d'investissement des entreprises atteint un sommet en 2017 : l'investissement des entreprises non financières a accéléré en 2017 (+ 4,4 % après + 3,4 % en 2016), conduisant leur taux d'investissement à des niveaux inédits depuis 40 ans (22,4 %).

1 Accélération de la croissance nationale en 2017

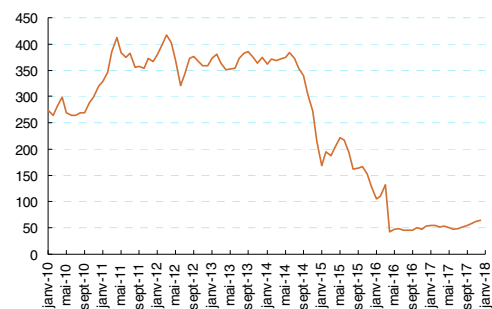
Le produit intérieur brut et l'évolution de ses composantes (Variations n/n-1 en volumes chaînés, en %)

	2013	2014	2015	2016	2017
Produit intérieur brut	0,6	0,9	1,1	1,1	2,0
Importations	2,1	4,8	5,7	4,2	4,1
Dép. conso. ménages	0,5	0,7	1,4	2,1	1,3
Dép. conso. APU*	1,5	1,3	1,1	1,2	1,6
FBCF totale	-0,8	0,0	1,0	2,7	3,8
dont ENF*	0,2	1,7	3,1	3,4	4,4
dont ménages	-0,5	-3,0	-2,1	2,4	5,3
dont APU*	-0,7	-5,3	-3,0	-0,1	-1,0
Exportations	1,9	3,3	4,3	1,9	3,3
Contribution des variations de stocks	0,2	0,7	0,3	-0,1	0,4

*APU : administrations publiques - ENF : entreprises non financières
Source : Insee - Comptes nationaux, base 2010.

2 Les prix du pétrole se maintiennent en 2017

Évolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (/Texas) (calcul à pondération égale)
Base 100 en 2000 (\$ / baril)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org).

Conjoncture et perspectives 2018 : poursuite de l'élan de 2017

Le rythme de la reprise ne faiblirait pas en 2018. Ce scénario est soutenu par des conditions toujours favorables sur les marchés (en dépit du retour d'une certaine volatilité) et les prévisions d'une large expansion budgétaire aux États-Unis. La croissance américaine devrait rester particulièrement dynamique, à 2,9 % en 2018. La zone euro devrait aussi poursuivre sur sa lancée à + 2,4 % en 2018 et 2 % en 2019. L'Asie émergente restera le principal moteur de l'activité mondiale, avec une croissance attendue autour de 6,5 % en 2018 et 2019. La Chine devrait décélérer tout en conservant une vitesse de croisière élevée (+ 6,6 % en 2018 et + 6,4 % en 2019). Les exportateurs de matière première, enfin, devraient voir leurs perspectives s'améliorer un peu après trois années difficiles.

Les économies émergentes bénéficient actuellement de nombreux facteurs favorables : bonnes perspectives industrielles (au Brésil, en Inde et en Turquie), hausse du pouvoir d'achat des ménages et remontée des prix du pétrole (pour la Russie en particulier) ou dynamisme des importations des partenaires commerciaux (la zone euro pour les pays d'Europe centrale et orientale par exemple). Ces soutiens devraient permettre le maintien d'un rythme élevé de croissance, voire une accélération de l'activité dans la plupart de ces pays. En Chine, les importations retrouveraient de la vigueur malgré le léger ralentissement de la demande intérieure : après avoir marqué une pause au dernier trimestre 2017, les importations chinoises retrouveraient du tonus au premier semestre 2018 (+ 2,0 % par trimestre), tirant profit de l'appréciation passée du yuan. Les exportations ne seraient pas pénalisées pour autant (environ + 1,5 % par trimestre, après + 3,6 % en 2017). Enfin, suivant la tendance de la demande intérieure, l'activité chinoise ralentirait à peine (+ 1,5 % par trimestre).

L'investissement accélérerait en 2018 aux États-Unis. La réforme fiscale votée en fin d'année 2017 par le Congrès américain commencerait à porter ses effets sur les revenus des ménages et les profits des entreprises dès le premier semestre 2018. La consommation des ménages y resterait ainsi vigoureuse (+ 0,6 % au premier puis + 0,7 % au deuxième trimestre), tirée par le pouvoir d'achat du revenu disponible brut qui profite du dynamisme de l'emploi. L'investissement des entreprises accélérerait nettement (+ 1,0 % puis + 2,0 %), avec la perspective de la mise en place du dispositif de suramortissement au deuxième trimestre 2018. L'activité économique américaine accélérerait ainsi légèrement.

Le commerce mondial resterait dynamique en 2018 : au quatrième trimestre 2017, le commerce mondial a progressé de 1,4 %, les importations américaines accélérant notablement. Durant le premier semestre 2018, la croissance des échanges mondiaux s'atténuerait un peu (+ 1,3 % puis + 1,2 % au deuxième trimestre) tout en restant dynamique. L'embellie économique de la zone euro permettrait une poursuite de la hausse de l'emploi en 2018 (+ 0,4 % par trimestre) et une baisse du taux de chômage jusqu'à 8,5 % à l'été. Dans un contexte de difficultés de recrutement persistantes,

notamment en Allemagne, les salaires seraient tout aussi dynamiques qu'en fin d'année, croissant de 0,7 % par trimestre, soit un peu plus que l'inflation. Les prix conservant des glissements annuels contenus (+ 1,5 % à la mi-2018 et + 0,9 % pour l'inflation sous-jacente), les gains de pouvoir d'achat continueraient d'être robustes en zone euro. En France dans tous les secteurs, les enquêtes de conjoncture signalent qu'un niveau élevé d'optimisme a été atteint en fin d'année 2017. Début 2018, certains indicateurs de climat ont cessé de progresser, notamment dans l'industrie et le commerce de détail, d'autres se sont repliés, dans les services, le bâtiment et le commerce de gros, tout en restant dans tous les cas nettement supérieurs à leur moyenne de longue période. Le climat des affaires, à 109 en février 2018, a ainsi perdu trois points depuis décembre dernier. La production manufacturière freinerait début 2018 (0,2 % au premier trimestre puis 0,6 %), après une fin d'année 2017 particulièrement allante (+ 1,5 % au quatrième trimestre). La production de services marchands hors commerce (+ 0,5 % par trimestre) et du commerce (+ 0,3 % au premier puis + 0,6 % au deuxième trimestre) serait également un peu moins dynamique ce semestre. La construction, toujours soutenue au premier trimestre (+ 0,8 %), ralentirait au deuxième (+ 0,6 %) du fait du repli de l'investissement en bâtiment tandis que la production dans les travaux publics se redresserait après deux trimestres de baisse. Après une année 2017 de rebond vers un niveau de production tendanciel, la production agricole serait stable début 2018.

Au total, le PIB national progresserait durant le premier semestre 2018 à une cadence un peu moins rapide qu'en 2017. Fin juin, l'acquis de croissance pour 2018 serait de + 1,6 %.

3 Accélération de la croissance mondiale

Croissance du PIB en 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017, projections pour 2018 (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Monde	3,3	3,4	3,4	3,2	3,8	3,9
Economies dites avancées	1,2	1,8	2,1	1,7	2,3	2,5
<i>Etats Unis</i>	1,5	2,4	2,6	1,5	2,3	2,9
Zone Euro, dont :	-0,3	0,9	2,0	2,0	2,5	2,5
<i>France*</i>	0,6	0,9	1,1	1,1	2,0	2,1
<i>Allemagne</i>	0,4	1,6	1,8	1,8	2,5	2,5
<i>Japon</i>	1,6	-0,1	1,2	0,9	1,7	1,2
Pays dits émergents ou en développement	4,9	4,6	4,2	4,4	4,8	4,9
<i>Chine</i>	7,7	7,3	6,9	6,7	6,9	6,6
<i>Inde</i>	6,6	7,2	7,9	7,1	6,7	7,3
Amérique Latine - Caraïbes	3,0	1,3	0,1	-0,6	1,3	2,0
<i>Brazil</i>	3,0	0,1	-3,8	-3,5	1,0	2,3
<i>Venezuela</i>	1,3	-3,9	-5,7	-16,5	-14,0	-15,0
<i>Suriname</i>	2,8	1,8	0,1	-5,1	0,0	1,4
Caraïbes¹	3,4	5,1	5,1	4,9	3,1	6,2
<i>Haiti</i>	4,2	2,8	1,0	1,4	1,2	2,0
<i>République Dominicaine</i>	8,5	9,2	7,7	6,6	4,6	5,5
<i>Antigua et Barbuda</i>	1,5	4,2	2,2	5,3	2,8	3,5
<i>Dominique</i>	0,6	3,9	-4,3	2,6	-4,2	-16,3
<i>Sainte-Lucie</i>	0,1	0,5	1,6	3,4	3,0	2,5
<i>Barbade</i>	0,0	0,2	0,5	1,6	0,9	0,5
<i>Trinidad et Tobago</i>	2,3	-1,0	-1,8	-6,0	-2,6	0,2

1 Antigua et Barbuda, The Bahamas, Barbados, Dominica, the Dominican Republic, Grenada, Haiti, Jamaica, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines and Trinidad et Tobago.
Source : FMI, World Economic Outlook, avril 2018 sauf (*) Insee, comptes nationaux, base 2010.

Cadrage macro-économique de la Guadeloupe

La baisse de l'investissement freine la croissance

Le PIB en volume de la Guadeloupe baisse de 0,3 % en 2016, après une croissance de 2,1 % en 2015. Cette évolution, tout comme celle de la Martinique (-1,1 %), contraste avec la croissance de l'ensemble du pays (+ 1,2 %).

La baisse de 21 % de l'investissement public entraîne un recul de l'investissement de 4,6 % qui contribue pour -0,7 point à la croissance. Comme en 2015, la consommation des ménages augmente (+ 0,7 %) malgré une légère diminution de la population.

Matthieu Cornut, Insee

En 2016 (*encadré*), le produit intérieur brut (PIB) de la Guadeloupe baisse de 0,3 % en volume tandis que la population, estimée à 395 730 habitants au 1^{er} janvier 2016, baisse légèrement.

Le PIB par habitant, s'établissant à 21 000 euros, augmente de 0,2 % en euros constants. Il est inférieur à celui de la Martinique (23 155 euros) et de la France entière (33 400 euros), mais est supérieur à celui de la Guyane (15 813 euros).

La consommation des ménages se maintient

En progressant en volume de 0,7 % malgré la baisse de population, la consommation des ménages contribue pour 0,4 points à la croissance. La baisse des prix moyens à la consommation (-0,1 %) explique en partie ce maintien de la consommation en volume.

Le taux de chômage, structurellement élevé, reste stable à 24 % et supérieur à celui de la Martinique (18 %) et de la Guyane (23 %).

En 2016, 4 098 entreprises sont créées en Guadeloupe, soit 0,4 % de plus qu'en 2015. C'est la première année depuis 2012 que les créations d'entreprises sont en hausse. L'emploi privé est stable, avec une

situation favorable dans l'industrie et le secteur tertiaire marchand, contrebalancée par un secteur de la construction en difficulté. Dans le secteur non-marchand, les salaires versés augmentent de 2,7 %.

Les importations de biens de consommation courante et de biens d'équipement du foyer augmentent respectivement de 4,0 % et 12,8 %. Les importations liées à l'automobile augmentent moins vite qu'en 2015 (+ 6 % contre + 11 %), tandis que les importations de produits agroalimentaires baissent légèrement (-0,4 %).

Des importations stables en volume, des exportations en constante progression

Les importations sont en baisse de 2,3 % en valeur et quasi-stables en volume (+ 0,7 %). Le cours du Brent s'affaiblit de 16 % après s'être effondré de 36 % en 2015 et la chute du prix des produits pétroliers diminue mécaniquement la facture des importations.

Après avoir augmenté de 4,1 % en 2015, les exportations augmentent de 4,6 %. Du fait de la baisse des prix des produits pétroliers, elles augmentent de 8,8 % en volume.

Après une année 2015 en retrait, les ventes de produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche augmentent de 9 %. Les exportations de bananes sont en hausse de 6,4 % en volume, malgré la tempête Matthew et les importants cumuls de pluie de dernier trimestre. Si les

exportations de rhum se portent bien (+ 6,1 %), la campagne sucrière est très mauvaise, principalement en raison des conséquences de la sécheresse de 2015 sur la production de 2016.

Ralentissement de la dépense publique

En augmentant de 1,0 % en volume, (+ 2,1 % l'année précédente), les dépenses des administrations publiques contribuent pour + 0,5 point à la croissance.

La hausse des charges de personnel et l'augmentation de la valeur du point d'indice sont contrebalancées par la baisse des consommations intermédiaires dans les administrations publiques, la sécurité sociale et l'enseignement.

Le tourisme a bonne mine

Avec 2 160 520 départs et arrivées hors transit à l'aéroport Pôle Caraïbes, le nombre de passagers est en hausse de 7,8 %. L'année 2016 est ainsi une bonne année touristique, malgré l'épisode de Zika de début de période. Pesant 4 % du PIB, les dépenses des touristes contribuent, hors effets induits, pour 0,3 point à la croissance de la Guadeloupe.

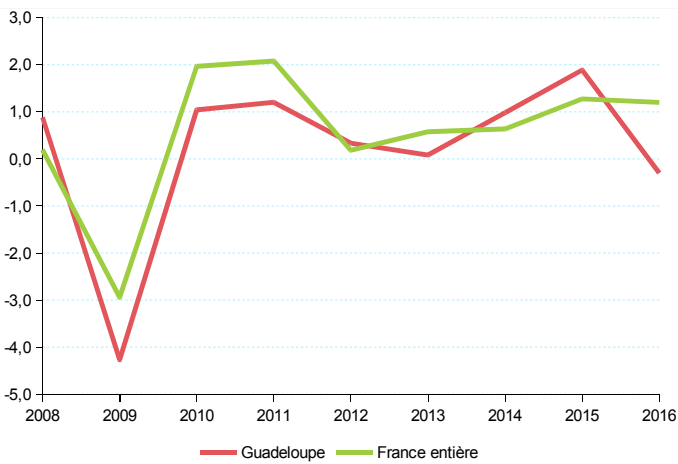
La visibilité offerte à la Guadeloupe par le match de la coupe Davis France / Canada en mars 2016, l'ouverture de vols directs entre la Guadeloupe et les États-Unis ainsi que la baisse du coût des billets favorisent le secteur touristique. L'activité hôtelière, en hausse de 2,9 %, progresse moins vite que l'ensemble du secteur. ■

Disponibilités des données 2017

Les données macroéconomiques 2017 ne seront disponibles qu'au cours du 3^e trimestre 2018 et feront l'objet d'une publication en fin d'année.

1 La croissance est légèrement négative en 2016

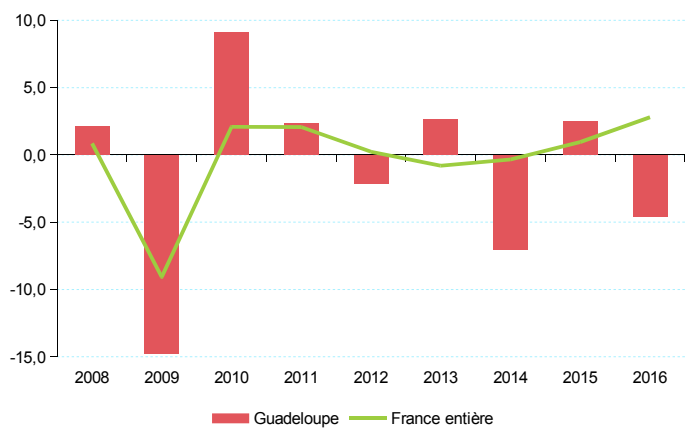
Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

4 Recul de l'investissement

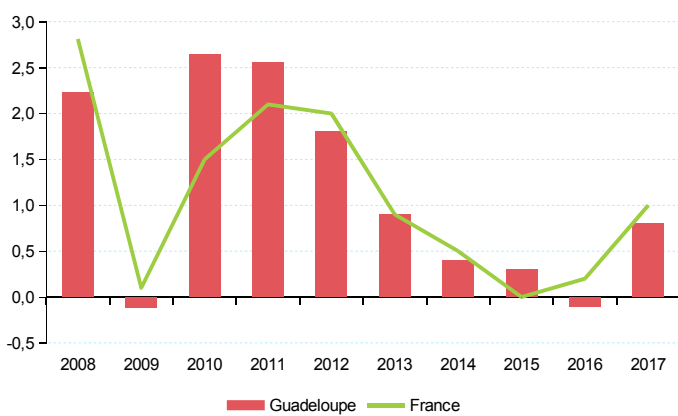
Évolution de l'investissement en volume (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

2 L'inflation reste faible et même légèrement négative en 2016

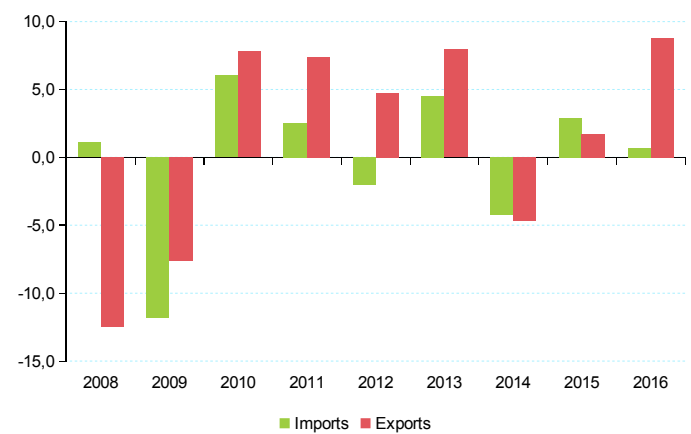
Évolution de l'indice des prix (moyenne annuelle en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

5 Le déficit commercial diminue

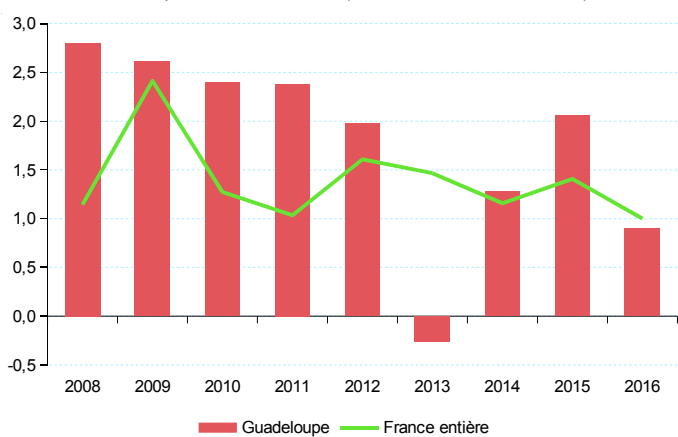
Évolution des échanges extérieurs en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

3 Les dépenses publiques ralentissent

Évolution des dépenses en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

Chômage

Moins de chômeurs mais plus de demandeurs d'emploi

En 2017, en Guadeloupe, le taux de chômage reste très élevé (22 %), mais il baisse légèrement. Le sous-emploi est stable et concerne 12 % des actifs occupés. Toutes catégories confondues, la demande d'emploi de fin de mois est en légère hausse (+ 0,5 %). La demande d'emploi de longue durée augmente à nouveau (+ 4,5 %) après un recul notable en 2016.

Charly DARMALINGON et Roman JANIK, Dieccte - Lise Demougeot, Insee

En Guadeloupe, 158 000 personnes âgées de 15 ans ou plus sont actives en 2017, soit la moitié de cette tranche d'âge. Parmi elles, 123 000 ont un emploi et 35 000 sont au chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT). Par ailleurs, 155 000 personnes sont inactives parce qu'elles ne sont ni en emploi, ni au chômage. Le taux de chômage reste important (22 % de la population active), mais il diminue : il était de 24 % de 2014 à 2016. Il touche surtout les jeunes actifs, les ouvriers, les peu ou pas diplômés et les femmes (avec un écart de trois points entre les deux sexes).

Le sous-emploi concerne, en 2017 comme en 2016, 12 % des actifs occupés. Il touche particulièrement les femmes et les jeunes. Parmi les personnes à temps partiel, celles qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi, tout comme celles ayant travaillé moins que d'habitude pour des raisons économiques ou exceptionnelles sont, au sens du BIT, en situation de sous-emploi.

Légère hausse de la demande d'emploi

Fin 2017, toutes catégories confondues, 69 432 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle Emploi, soit 0,5 % de hausse sur un an (+ 360). La demande d'emploi de catégorie A augmente de 0,7 %. La demande d'emploi de catégories ABC croît de 1,9 % (hausse plus rapide du nombre des demandes d'emploi en activité réduite, catégories B et C). Après une baisse généralisée de la demande d'emploi dans les Départements et Régions d'Outre-mer (DROM) en 2016, la remontée de la demande a lieu malgré un niveau déjà très élevé de la demande. Les femmes sont toujours les plus nombreuses (57,4 % des demandes en A) même si leur part a sensiblement reculé depuis le début de la crise. En Martinique et en Guyane, les Demandes d'Emploi de Fin de Mois (DEFM) progressent respectivement de 4,9 % et 3,1 % en catégories ABC. Dans l'Hexagone, la hausse s'établit à 2,4 %. La

Réunion enregistre une hausse plus modérée (+ 1,3 %) alors que Mayotte subit une hausse de 9,7 %.

La demande d'emploi senior croît de 6,5 %

Les plus fortes hausses de DEFM concernent les seniors (50 ans et plus) avec respectivement + 5,6 % et + 6,5 % en catégories A et ABC. Leur nombre représente désormais 31,2 % des demandeurs en catégories ABC. La part des demandeurs d'emploi de niveau baccalauréat et plus par rapport à l'ensemble des inscrits augmente encore et atteint 36,2 % fin 2017 (+ 0,9 point en catégories ABC). À l'inverse, le « poids » des niveaux de formation les plus faibles (Vbis et VI) diminue de 1,2 point (poids 25,7 %). Les demandeurs ayant les niveaux de formation les plus élevés (Bac + 3 et plus) restent néanmoins minoritaires (6,0 %) quoiqu'en hausse.

La demande d'emploi de longue durée augmente après un recul notable en 2016

Fin 2017, la demande d'emploi de longue durée (DELD) augmente à nouveau (+ 4,5 % sur un an), après un recul inédit de 5,4 % en 2016. La part des DELD

s'établit ainsi à 58,0 % (+ 1,6 point sur un an). La demande d'emploi de très longue durée (ancienneté d'inscription de deux ans et plus) est en baisse légère (- 0,5 %) et représente 25 293 demandes (- 124). En Guadeloupe, 18 968 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi sans discontinuité depuis trois ans ou plus (+ 130).

Le nombre de demandeurs d'emploi ABC est en hausse à Saint-Barthélemy

Fin 2017, 5 257 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie ABC dans les Îles du Nord (4 605 à Saint-Martin et 652 à Saint-Barthélemy), soit une baisse de 0,4 % sur un an. À Saint-Martin, la demande d'emploi recule de 3,3 % sur un an alors qu'à Saint-Barthélemy, elle croît très nettement (+ 26,6 %). La demande d'emploi de longue durée (calculée à partir des catégories ABC) est moins fréquente dans les Îles du Nord qu'en Guadeloupe. Elle représente 40,9 % des demandes à Saint-Martin, 34,7 % à Saint-Barthélemy. Sa part augmente de 0,9 % en 2017.

La catégorie A englobe 4 846 demandeurs dans les Îles du Nord (4 267 à Saint-Martin et 579 à Saint-Barthélemy). En un an, le nombre de demandeurs d'emploi y a augmenté de 3,7 %, essentiellement à Saint-Barthélemy (+ 36,6 %). ■

Les contrats aidés sont en baisse

En 2017, le nombre de contrats signés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi s'établit à 5 368 en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, soit une diminution de 34,1 % sur un an (2 777 contrats de moins) suite à la réorientation de la politique de l'emploi qui vise la formation et l'élévation des compétences.

Dans le secteur marchand, 2 418 contrats aidés ont été signés, soit 31,8 % de moins qu'en 2016. Ce repli porte essentiellement sur le Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE). Le nombre de contrats du secteur non marchand diminue également de 35,9 %. En 2017, 2 950 contrats ont été enregistrés. Le Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), principal contrat du secteur non marchand, concentre près de 85 % des contrats aidés dans le secteur non marchand.

Chômeurs et demandeurs d'emplois

Entre 2016 et 2017, le nombre de chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) a diminué en moyenne annuelle, mais le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi a augmenté de 0,7 %. Si ces deux indicateurs évoluent souvent dans le même sens, ils peuvent aussi diverger. Entre 2016 et 2017, la différence est en partie due au « halo » autour du chômage. Il est ainsi possible que, face aux difficultés rencontrées sur le marché du travail, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne cherchent plus activement d'emploi ou déclarent ne plus souhaiter travailler, s'éloignant ainsi du marché du travail.

(Insee Analyses Guadeloupe n° 29).

1 Chiffres clés

Taux de chômage et demandeurs d'emploi en fin de mois selon le sexe

	Taux de chômage 2017 (%)	Évolution 2017/2016 (point)
Femmes	24	-1,8
Hommes	21	-1,0
Ensemble	22	-1,4

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

Catégories A, B, C	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (milliers)	Évolution 2017/2016 (%)
Femmes	38	2,7
Hommes	28	1,0
Ensemble	66	1,9

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Guadeloupe.
Sources : Pôle emploi ; Dares.

2 158 000 Guadeloupéens sont actifs en 2017

Population en âge de travailler selon le statut d'activité

	Effectif	(en %)	Femmes (%)	Hommes (%)
Actifs	157 900	50	47	55
Ayant un emploi	122 600	39	36	43
Chômeurs	35 300	11	11	12
Inactifs	154 900	50	53	45
Ensemble	312 800	100	100	100

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

3 En 2017, le sous-emploi concerne 12 % des actifs occupés guadeloupéens

Population active occupée à temps partiel et en situation de sous-emploi (en %)

	Ensemble	Femmes	Hommes	15-24 ans
Temps partiel	21	25	16	47
Sous-emploi	12	13	10	33

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

4 En 2017, le taux de chômage baisse en Guadeloupe

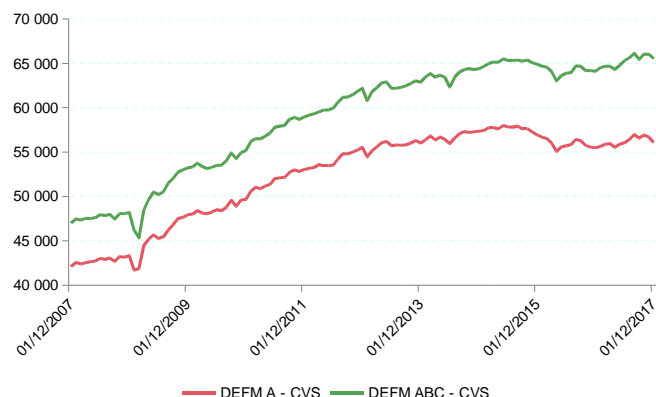
Taux de chômage au sens du BIT (%)

Âge	Ensemble	Femmes	Hommes
15-24 ans	53	47	57
25-49 ans	24	28	19
50 ans et plus	14	13	15
Catégorie socioprofessionnelle			
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	10	15	7
Cadres	4	5	3
Professions intermédiaires	8	9	6
Employés	21	23	15
Ouvriers	29	42	27
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	100	100	100
Niveau de diplôme			
Sans diplôme, CEP ou brevet des collèges	31	36	26
CAP, BEP	24	25	23
Baccalauréat	21	23	18
Bac+2	17	14	20
Diplôme supérieur à bac+2	7	7	7
Chômeurs depuis 1 an ou plus			
15-24 ans	36	29	40
25-49 ans	17	20	14
50 ans ou plus	12	10	13
Ensemble	22	24	21

Champ : population active de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

5 Le nombre de demandeurs plutôt en stagnation sur un an

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois



Sources : Dares, Pôle emploi, traitement Dieccte, données brutes.

6 Baisse des inscrits mais hausse des seniors en 2016

Demandeurs d'emploi en fin de mois en données brutes au 31 décembre (en milliers et %)

	2017		Évolution 2017/2016	
	A	ABC	A	ABC
Hommes	24,7	27,6	0,1	1,0
Femmes	31,1	36,7	1,2	2,7
moins de 25ans	6,2	7,2	-2,3	0,2
25 à 49 ans	31,7	37,9	-1,3	0,0
50 ans et +	17,9	19,2	5,6	6,5
Inscrits depuis plus d'un an	nd	38,0	nd	4,5
Guadeloupe	55,8	65,5	0,7	1,9
France entière*	3 778,2	5 989,6	-0,1	2,4

Nd : données non disponibles.

Sources : Dares, Pôle emploi, traitement Dieccte, données brutes, *hors Mayotte.

7 Des bénéficiaires en hausse

Les dispositifs d'aide à l'emploi (en nombre)

	2014	2015	2016	2017
Apprentissage	902	674	835	792
Professionalisation	630	409	476	628
CUI-CAE DOM	626	712	1 957	895
Emplois d'avenir	374	322	261	89
Contrats de Génération	20	14	6	14
Contrats du secteur marchand	2 552	2 131	3 535	2 418
CUI-CAE	3 542	3 777	3 517	2 504
Emplois d'avenir	1 532	1 290	867	446
Emplois d'avenir "professeur"	64	22	3	0
Contrats du secteur non marchand	5 138	5 089	4 387	2 950
Ensemble	7 690	5 081	7 922	5 368

Sources : Dieccte, Pôle emploi, CGSS, ASP.

Prix

Retour de l'inflation sur les trois premiers trimestres 2017

En 2017, les prix ont légèrement augmenté en Guadeloupe par rapport à l'année 2016. Le prix de l'énergie, de nouveau à la hausse, ne permet plus de compenser la hausse des produits de première nécessité. Les prix des services et des produits alimentaires contribuent eux aussi à l'inflation. Les prix des produits manufacturés sont stables.

Matthieu CORNUT, Insee

En moyenne, entre 2016 et 2017, les prix ont augmenté de 0,8 % en Guadeloupe. Cette hausse est légèrement supérieure à celle observée en Martinique et similaire à celle mesurée en Guyane. Elle résulte de l'augmentation conjointe des tarifs de l'énergie, des prix des services et des produits alimentaires.

Les tarifs pétroliers repartent à la hausse

Après quatre années de baisses consécutives, les tarifs de l'énergie et plus particulièrement des produits pétroliers sont en hausse et contribuent fortement à l'élévation du niveau général des prix. Sur une année, ils augmentent de 4,8 % et 6,6 %, retrouvant ainsi un niveau proche de celui de 2015.

Dès le mois de janvier, les prix énergétiques subissent une hausse de 5,9 %, dont 8,3 % pour les produits pétroliers. Les variations sont contenues le reste de l'année, à l'exception d'une nouvelle augmentation significative au mois d'octobre. En dehors des mois de juillet et septembre, les prix de l'énergie ont toujours été supérieurs à ceux mesurés un an auparavant.

Forte contribution des services à l'inflation

Avec l'énergie, le secteur des services contribue le plus à la hausse moyenne des

prix en Guadeloupe en 2017. L'augmentation des prix des services reste contenue à 0,6 % mais leur poids dans la consommation des ménages explique cette prépondérance dans l'indice des prix moyen.

La variation annuelle des prix des services masque la disparité des mouvements de prix affectés à ce poste. En effet, alors que les loyers et services associés progressent de 1,2 % et les services de santé de 2 %, les services de communication contrebalancent le mouvement grâce à une baisse de leurs prix de 3,6 %. Le prix des services de transports reste relativement stable.

Les produits alimentaires nourrissent l'inflation

Représentant 16 % des dépenses des ménages guadeloupéens, les produits alimentaires, dont le prix a augmenté de 1,4 % en 2017, contribuent de manière conséquente à la hausse globale des prix. Alors que l'année semblait avoir bien commencé avec une légère baisse, les consommateurs ont assisté à une hausse régulière de leurs prix au second semestre.

Avec une augmentation de 4,9 %, le secteur des produits frais est celui dont les prix ont le plus augmenté en 2017, juste derrière les produits pétroliers. La hausse des prix des produits frais de 7,3 % au mois de novembre est caractéristique de la tendance de fin d'année.

Stabilité des prix des produits manufacturés

En 2017, les prix des produits manufacturés n'ont que très peu évolué dans l'ensemble. Les importantes baisses de prix des produits d'habillement et des chaussures constatées durant les soldes de janvier et d'octobre ont été rattrapées. La forte baisse des prix des produits de santé, de 3 % sur l'année, compense la hausse des autres produits manufacturés. ■

L'indice des prix à la consommation

Instrument de mesure de l'inflation, il permet d'estimer la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages entre deux périodes. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel.

Le glissement annuel rapporte le niveau atteint un mois donné à celui du même mois, un an auparavant (par exemple décembre N par rapport à décembre N-1). L'évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente.

Pour en savoir plus

- Indice des prix à la consommation de Guadeloupe :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=30&categorie=2&geo=REG-02&collection=105>

1 Chiffres clés

Indice des prix à la consommation de Guadeloupe en 2017 (en indice, base 100 en 2015 et en %)

	Pondérations 2017	Indices moyens 2016	Indices moyens 2017	Variation 2017/2016 (en %)	Contributions à la hausse des prix en 2017 (en point)
Alimentation	1 620	101,2	102,6	1,4	0,2
Produits Frais	179	102,2	107,2	4,9	0,1
Alimentation hors produits frais	1 441	100,8	101,8	1,0	0,1
Tabac	89	101,1	102,1	1,0	0,0
Produits manufacturés	3 344	100,0	99,9	-0,1	0,0
Habillement et chaussures	482	99,5	99,5	0,0	0,0
Produits de santé	572	97,7	94,8	-3,0	-0,2
Autres produits manufacturés	2 290	100,5	101,2	0,7	0,2
Énergie	694	94,7	99,2	4,8	0,3
Produits pétroliers	498	92,1	98,2	6,6	0,3
Services	4 253	100,5	101,1	0,6	0,3
Loyers et services rattachés (1)	774	100,4	101,6	1,2	0,1
Services de santé	715	100,4	102,4	2,0	0,1
Services de transports	223	94,6	95,0	0,4	0,0
Services de communications	409	99,8	96,2	-3,6	-0,1
Autres services (2)	2 132	100,7	101,6	0,9	0,2
Ensemble	10 000	99,9	100,7	0,8	0,8

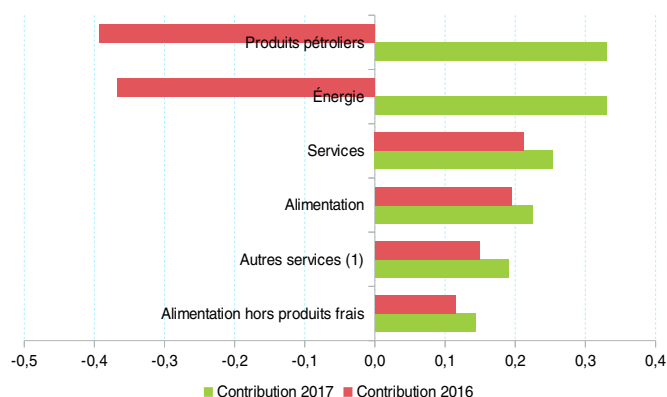
(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

2 Les produits pétroliers favorisent l'inflation

Contributions des postes à l'évolution générale des prix (en nombre de points)

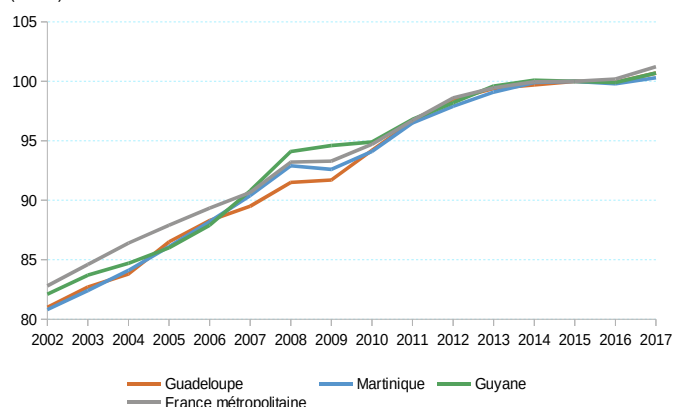


(1) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 Retour de l'inflation après une période de stabilité

Évolution des prix entre 2002 et 2017 dans les DFA et en France hexagonale (en %)



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est désormais publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaudra 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice. Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC. Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles sur [le site insee.fr](http://le.site.insee.fr)

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Automobile

La progression des immatriculations de véhicules neufs se poursuit

Les immatriculations de véhicules routiers neufs augmentent pour la quatrième année consécutive en Guadeloupe. En 2017, la hausse est deux fois et demie plus importante qu'en 2016 ; les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers contribuent fortement à cette croissance. Elles augmentent, en effet, au même rythme que l'ensemble des immatriculations (+ 13,8 %). Les ventes de voitures particulières de cylindrée intermédiaire explosent, contrairement aux petites et aux grosses qui reculent. Les ménages équipés en automobile sont un peu plus nombreux.

Maud Tantin-Machecler, Insee

En 2017, près de 19 000 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Guadeloupe, 13,7 % de plus qu'en 2016 (+ 5,6%). Cette croissance, réamorcée timidement en 2014 après deux années de baisse, se confirme et atteint son apogée, faisant de 2017 la meilleure année depuis 2010. Elle est portée essentiellement par les immatriculations de véhicules particuliers et utilitaires.

Entre 2014 et 2017, les ventes sont ainsi légèrement plus dynamiques en Guadeloupe (+ 28 %) qu'en Martinique (+ 27 %) et surtout qu'en Hexagone et Guyane (+ 13 %).

Les immatriculations de voitures particulières augmentent fortement

En 2017, les ventes de voitures particulières neuves, en hausse de 13,8 % par rapport à l'année précédente, contribuent fortement à la croissance des immatriculations totales et évoluent, d'ailleurs, au même rythme. Avec 16 170 immatriculations, le marché atteint son meilleur résultat depuis 2000, soit 18 % d'immatriculations de plus.

Nette augmentation des cylindrées intermédiaires

En termes de puissance fiscale, les ventes de cylindrées intermédiaires (7 à 11 CV) enregistrent la plus forte augmentation en 2017 (+ 20 %), comme en 2015 et 2016. Elles sont une fois et demie plus nombreuses qu'en 2014 et représentent 19 % de l'ensemble des immatriculations de véhicules routiers neufs (quatre points de plus qu'en 2014). Cette tendance haussière s'explique surtout par le succès que rencontrent les « Sport Utility Vehicle » (SUV) (croisement entre 4x4 et monospace) et les crossovers (croisement entre 4x4 et berline) sur le marché de l'automobile.

Les petites cylindrées (moins de 7 CV) continuent de progresser, soit + 13 % en 2017, après + 5 % en 2016. Entre 2014 et 2017, elles augmentent de 25 %, deux fois moins vite que les cylindrées intermédiaires, mais leur croissance annuelle moyenne, depuis 2010, est bien plus importante (3,2 %) que les autres cylindrées ou que l'ensemble des immatriculations de véhicules routiers neufs (2,4 %). En 2017, comme en 2016, elles représentent 69 % des immatriculations totales de véhicules neufs, quatre points de plus qu'en 2010 et trois de plus qu'en Martinique et Guyane.

Depuis 2013, le nombre d'immatriculations de voitures de grosses cylindrées (12 CV et plus) est passé sous la barre des 300. Avec seulement 270 immatriculations en 2017, la décroissance depuis 2014 atteint 9 %. Elles ne représentent plus que 1 % de l'ensemble des immatriculations.

Les immatriculations de véhicules utilitaires augmentent

Avec près de 2 600 immatriculations en 2017, les ventes de véhicules utilitaires légers neufs ont augmenté de 13,6 % par rapport à 2016. Après avoir baissé d'autant en 2012, elles dépassent le nombre de 2011 (2 537), affichant les meilleurs résultats depuis 2010.

Malgré les sept immatriculations de plus enregistrées en 2017, les ventes de véhicules industriels à moteur affichent une baisse annuelle moyenne de 0,4 % par rapport à 2010. Situation due particulièrement au fait que les ventes étaient descendues en dessous des 100 et même de 80 en 2012 et 2013.

Seuls 29 transports en commun ont été immatriculés en 2017, huit de moins qu'en 2016 et dix huit de plus qu'en 2015. L'année

2014 reste la meilleure depuis 2010 avec 64 immatriculations. La Guadeloupe, comme la Guyane, souffre sans doute de l'entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2014 de la norme Euro 6 qui vise à réduire la pollution atmosphérique générée par les transports routiers.

En 2017, 568 motocycles neufs ont été immatriculés, soit une baisse de 27 %, après + 14 % en 2016. Depuis 2010, elles accusent la plus forte baisse moyenne annuelle des Antilles-Guyane (- 6 % en Guadeloupe et - 2 % en Martinique et Guyane).

69 % des ménages sont équipés d'au moins un véhicule

En 2014, 69 % des 170 428 ménages guadeloupéens sont équipés d'au moins une voiture. Entre 2009 et 2014, le nombre de ménages équipés en véhicules automobiles a progressé de 2,6 points. Inversement, la part des ménages qui n'en sont pas équipés (31 %) a baissé d'autant. En Martinique, 72 % des ménages en sont équipés, 59 % en Guyane et 81 % en Hexagone.

Le mode de déplacement pour se rendre au travail a légèrement évolué entre 2009 et 2014. La majorité des Guadeloupéens (85 %) se rend au travail en voiture, camion ou fourgonnette (2,5 points de plus qu'en 2009). Inversement, les actifs qui privilégient la marche à pied, les deux-roues et les transports en commun ont diminué durant la période. Les actifs n'utilisant pas de transport sont stables.

Les actifs qui se rendent au travail en véhicules motorisés sont un peu moins nombreux en Martinique (81 %), en Guyane (72 %) et dans l'Hexagone (70 %). En revanche, ceux qui empruntent les transports en commun sont plus nombreux en France (15 %) qu'en Outre-mer. ■

1 Chiffres clés des immatriculations de véhicules routiers neufs

	Guadeloupe		Hexagone*	
	2017	Évolution 2017/2016 (en %)	2017	Évolution 2017/2016 (en %)
Véhicules particuliers neufs	16 170	13,8	2079511	4,8
Véhicules utilitaires légers (1)	2 588	13,6	436 929	7,1
Véhicules industriels à moteur (2)	109	6,9	51 756	6,9
Transports en commun	29	-21,6	6 338	-3,9
Total	18 896	13,7	2 574 534	5,2

* y compris la Corse.

Note : données brutes.

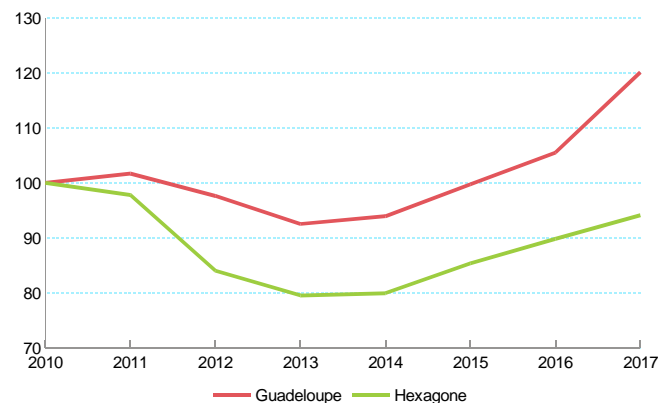
(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 35 t de PTAC et tracteurs routiers.

Source : SOeS, SIDIV.

2 Une croissance plus marquée en Guadeloupe

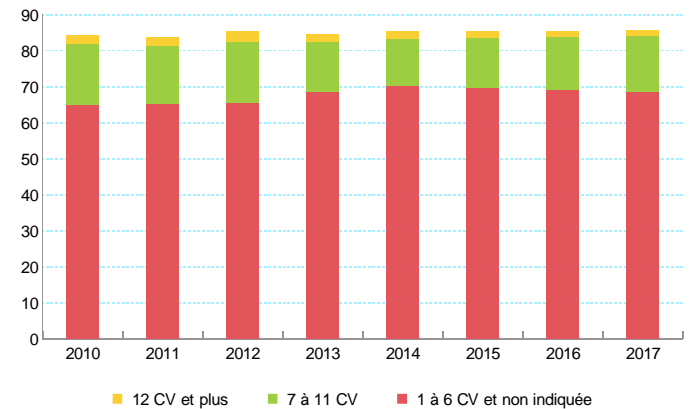
Immatriculations de véhicules particuliers neufs (en indice, base 100 en 2010)



Source : SOeS, SIDIV.

3 Hausse des immatriculations de cylindrées intermédiaires

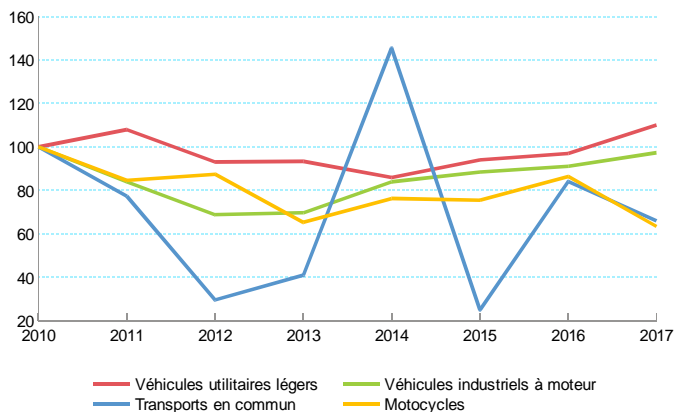
Immatriculations de véhicules particuliers neufs selon la puissance (en %)



Source : SOeS, SIDIV.

4 Baisse des immatriculations de transports en commun et de motocycles

Immatriculations des autres véhicules routiers neufs selon le type (en indice, base 100 en 2010)



Source : SOeS, SIDIV.

5 Les ménages équipés en automobile sont plus nombreux

Indicateurs d'équipement automobile et de déplacements domicile-travail

	2009		2014		Hexagone 2014	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble des ménages	160 772	100,0	170 428	100,0	28 044 628	100
Sans voiture	54 190	33,7	52 967	31,1	5 294 206	18,9
Avec au moins une voiture	106 582	66,3	117 461	68,9	22 750 422	81,1
Actifs occupés au lieu de résidence	125 604	100,0	128 299	100,0	26 150 292	100
Travaillant dans leur commune de résidence	52 598	41,9	53 368	41,6	8 955 431	34,2
Travaillant dans une autre commune de la zone	72 345	57,6	74 135	57,8	16 789 723	64,2
Travaillant hors de la zone	661	0,5	795	0,6	405 138	1,5
Ensemble des actifs occupés au lieu de résidence	125 604	100,0	128 299	100,0	26 150 292	100
Pas de transport	3 733	3,0	3 985	3,1	1 143 372	4,4
Marche à pied	9 206	7,3	7 687	6,0	1 755 892	6,7
Deux roues	3 092	2,5	2 717	2,1	1 020 497	3,9
Voiture, camion, fourgonnette	100 359	79,9	106 146	82,7	18 276 734	69,9
Transports en commun	9 213	7,3	7 764	6,1	3 953 796	15,1

Source : Insee, Recensements de la population 2009 et 2014 (exploitations principales) - Distancier Metric.

Épargne-crédit

En 2017, l'activité bancaire accélère

En Guadeloupe, l'activité bancaire s'intensifie en 2017. Le financement de l'économie et la collecte d'actifs financiers sont en hausse, tandis que le risque porté par la place bancaire se stabilise.

Teddy Combet, Damien Despierre, Iedom

Une activité de financement dynamique

Au 31 décembre 2017, les établissements de crédit détiennent 8,4 milliards d'euros d'encours sain de crédit. L'activité est bien orientée sur l'année pour l'ensemble des types de financement, enregistrant une progression de 4,6 % en 2017 (+ 365,6 millions d'euros). La croissance des crédits octroyés aux ménages s'intensifie au même rythme que ceux octroyés aux entreprises (+ 6,5 %).

Forte demande en crédits à l'équipement pour les entreprises

Les entreprises consomment 39,7 % des crédits. Il s'agit principalement de crédits d'investissement (47,4 %) et de crédits immobiliers (43,0 %). Les crédits d'investissement sont particulièrement dynamiques (+ 11,6 % après + 4,1 % en 2016). Ils se composent principalement de crédits à l'équipement (86,3 %). En parallèle, les crédits immobiliers augmentent de 1,7 % après une hausse de 7,0 % en 2016.

Le financement des ménages progresse

Les ménages sont les principaux bénéficiaires du financement bancaire avec 44,0 % de l'encours sain. Les crédits des ménages financent l'habitat à 68,2 % et la consommation à 31,7 %. Les crédits à l'habitat destinés aux ménages progressent de 6,5 % sur un an après + 3,5 % en 2016.

Les crédits à la consommation augmentent, quant à eux, de 6,6 % (après + 5,2 % en 2016).

Baisse des crédits à l'investissement des collectivités locales

Le financement du secteur public (12 % de l'encours sain) enregistre une décroissance de 4,2 % en 2017. À 1,0 milliard d'euros, l'encours se compose à 96,7 % de crédits à l'investissement.

La sinistralité de la place bancaire se stabilise

Les créances douteuses, indicateur de la sinistralité de la place bancaire, s'élèvent à 434,0 millions d'euros en 2017. En baisse depuis 2010, elles augmentent de 4,2 % en 2017 (+ 17,6 millions d'euros). Mais, relativement au volume de l'encours de crédit, les créances douteuses ne représentent plus que 4,9 % du montant des crédits (- 0,1 point), signe d'une stabilisation du risque global de la place. Depuis 2010, le taux de créances douteuses est en diminution, enregistrant une baisse annuelle moyenne de 0,6 point.

La collecte de dépôts accélère

Le montant des dépôts atteint 7,7 milliards d'euros, porté par la forte hausse des dépôts à vue (+ 16,6 %) et dans une moindre mesure, par l'épargne à long

terme (+ 3,5 %). La croissance des actifs financiers des agents économiques s'intensifie en 2017, avec + 6,3 % sur un an, soit une augmentation de 453,8 millions d'euros suivant la hausse de 3,0 % en 2016.

Moteur de cette évolution, la collecte des dépôts à vue est particulièrement dynamique. La croissance annuelle s'accroît (+ 16,6 % après + 12,3 % en 2016), renforçant l'importance de ce type d'actifs pour les agents économiques. Les dépôts à vue représentent désormais 43,4 % de la totalité des actifs. L'épargne à long terme progresse de 3,5 %, dynamisée par les placements en assurance-vie des ménages (+ 5,4 %). Les placements à court terme enregistrent une nouvelle baisse de leur encours (- 4,5 %), du fait de leur moindre attractivité liée au contexte de taux bas.

En Guadeloupe, les ménages détiennent 5,5 milliards d'euros d'actifs dans les établissements de crédit, soit 71,3 % des avoirs totaux. Leurs placements rebondissent en 2017, ils augmentent de 6,4 % après une année 2016 stable, portés par la croissance des contrats d'assurance-vie (26,9 % de leurs avoirs) et des comptes courants (30,3 %). Les avoirs des entreprises continuent de croître à un rythme soutenu (+ 12,9 % après + 7,5 % en 2016). Celles-ci détiennent 23,9 % des actifs financiers, soit un montant de 1,8 milliard d'euros. ■

Pour en savoir plus

- « Rapport annuel de Guadeloupe 2017 – Édition 2018 de l'IEDOM » et les notes financières. Toutes les publications de l'Institut sont disponibles en ligne sur le site Internet : <http://www.iedom.fr/>.

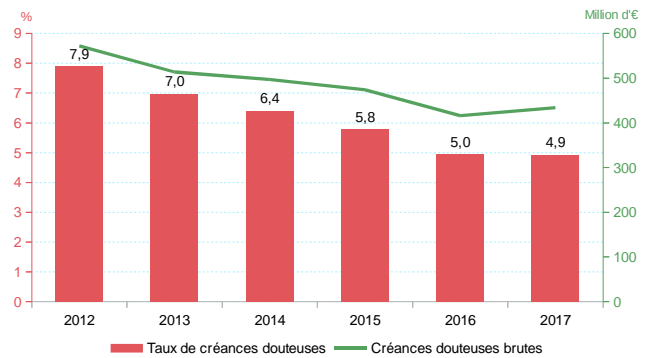
1 Chiffres clés de l'épargne-crédit

	2014	2015	2016	2017	Évolution 2017/2016 (%)
Encours sain (millier d'euros)	7 258	7 720	7 994	8 359	4,6
<i>dont Ménages</i>	3 018	3 326	3 453	3 679	6,5
<i>Entreprises</i>	2 901	2 977	3 118	3 321	6,5
<i>Collectivités</i>	929	1 001	1 047	1 002	-4,2
<i>Autres agents</i>	410	416	376	356	-5,3
Encours de créances douteuses brutes	497	474	416	434	4,2
Encours de créances douteuses nettes	182	195	165	195	17,9
<i>dont Ménages</i>	50,1	63,1	67,5	68,3	1,1
<i>Entreprises</i>	119,8	120,8	92,4	90,8	-1,7

Source : IEDOM.

3 La sinistralité de la place bancaire se stabilise

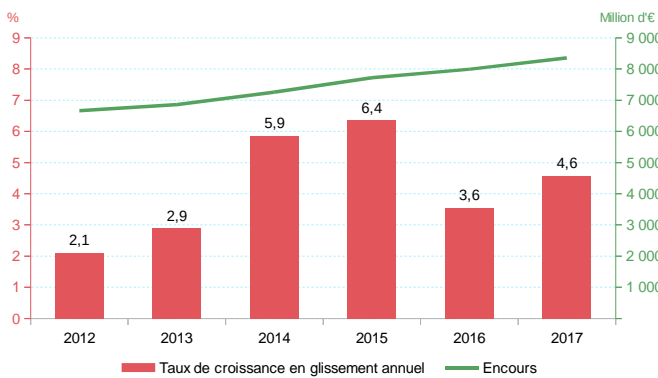
Évolution des créances douteuses



Source : IEDOM.

2 La distribution de crédits reste dynamique

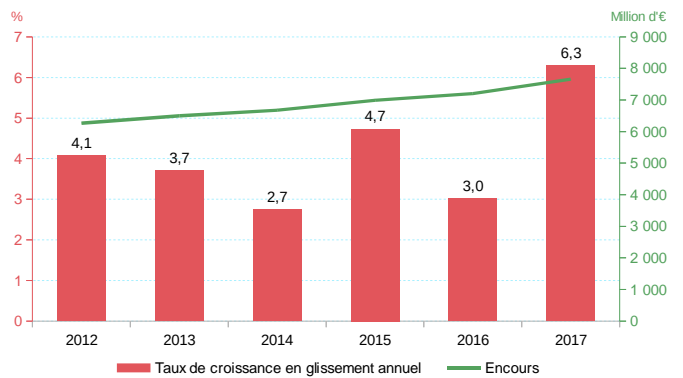
Évolution des concours bancaires en décembre de chaque année



Source : IEDOM.

4 L'activité de collecte accélère

Évolution des actifs financiers



Source : IEDOM.

Démographie d'entreprises

Nette reprise de la création d'entreprises

Avec 4 400 nouvelles entreprises en 2017, les créations d'entreprises augmentent de 7,4 % en Guadeloupe par rapport à l'année précédente. C'est une bonne année pour la création d'entreprises qui atteint son niveau le plus haut depuis 2013. Les créations de sociétés sont au plus haut, les créations de micro-entreprises rebondissent, seules les créations d'autres entreprises individuelles sont stables. La reprise est visible dans tous les secteurs d'activité. La création reste centrée dans le pôle économique de l'île, autour de Pointe-à-Pitre.

Marion Lauvaux, Insee

En 2017, 4 400 entreprises ont été créées en Guadeloupe. La reprise entamée l'an dernier se confirme, avec une augmentation de 7,4 %. Les créations d'entreprises sont au plus haut depuis 2014. Cette progression est plus marquée qu'en Guyane et Martinique. La création d'entreprises est en perte de vitesse en Martinique (-2 %) et elle atteint son niveau le plus bas en Guyane avec une baisse de 10,5 % par rapport à 2016. Au niveau national, elle augmente de manière similaire à la Guadeloupe (+7 %). La dynamique guadeloupéenne concerne surtout les micro-entreprises (+12 %) et les sociétés (+11 %).

Une création de sociétés au plus haut

La création de sociétés poursuit sa progression entamée en 2015 avec une hausse de 11 % en 2017. Il s'agit de la troisième année de hausse consécutive. Pour la première fois, la Guadeloupe franchit le cap des 2 000, avec 2 110 sociétés créées en 2017. Ce dynamisme se retrouve dans la plupart des secteurs d'activité, notamment l'industrie dans laquelle la création de sociétés a augmenté de 38,7 % en un an. Le poids des sociétés dans la création d'entreprises ne cesse d'augmenter pour s'établir à 48 % en 2017.

Après les pics de créations en 2010 et 2011, les immatriculations de micro-entreprises n'ont cessé de décroître pour atteindre un point bas en 2016. En 2017, pour la première fois, depuis cinq ans, les créations de micro-entreprises augmentent (+12 %). Cette reprise est visible, également, en Guyane (+5,4 %) et au niveau national (+9 %). Tous les secteurs d'activité sont concernés par ce rebond, sauf les « services aux entreprises ».

Les créations d'entreprises individuelles (hors micro-entreprises) restent stables (-0,1 %) avec 1 440 nouvelles entreprises.

Augmentation des créations dans tous les secteurs

En 2017, les créations d'entreprises progressent dans tous les secteurs d'activité. Les créations dans le « commerce, transports, hébergement, restauration », représentent 35 % de l'ensemble des créations

d'entreprises en 2017. Elles sont en augmentation de 4,7 % par rapport à 2016.

Les « services aux entreprises » pèsent aussi fortement dans la création d'entreprises (30 %). Son évolution dans ce secteur est la plus forte depuis 2010 (+9,5 %). La création de société croît de 13,6 % en un an ; celle d'entreprises individuelles est en hausse de 13 %, alors que les immatriculations de micro-entreprises sont en repli (-2,7 %).

Après cinq années de baisse, la création dans les « services aux particuliers » augmente de 5,3 %. Les immatriculations de micro-entreprises sont particulièrement dynamiques (+22,5 %) ; celles d'entreprises individuelles sont en légère hausse (+1,6 %). *A contrario*, les créations de sociétés, de plus en plus nombreuses dans tous les autres secteurs, diminuent de 10,7 % dans les « services aux particuliers ».

L'industrie et la construction représentent ensemble 17 % des créations d'entreprises. La croissance entamée l'an dernier dans l'industrie, atteint sa plus forte hausse annuelle depuis 2009 (+20,3 %). Après six années de repli entre 2009 et 2014, la construction poursuit sa reprise pour la troisième année consécutive (+6,8 %). La croissance de la création d'entreprises dans ces deux secteurs est due à la forte progression des créations de sociétés et de micro-entreprises qui compensent la baisse des autres entreprises individuelles.

La création de sociétés croît de 38,7 % dans l'industrie et de 15,7 % dans la construction. Les sociétés représentent 69 % des créations d'entreprises industrielles et 56 % dans la construction.

En diminution les cinq années précédentes, les immatriculations de micro-entreprises progressent de 37,8 % dans la construction et de 23,8 % dans l'industrie. Les créations d'autres entreprises individuelles atteignent leur niveau le plus bas, avec 36 entreprises dans l'industrie (-32,1 % en un an) et 97 entreprises dans la construction (-26 %).

Les créations en légère hausse

Avec un stock de 44 077 entreprises au 31 décembre 2016 (421 de moins qu'en 2016), le taux de créations d'entreprises

(*définitions*) est en légère hausse par rapport à 2016 : 10 % contre 9,2 %. Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette croissance, sauf les « services aux particuliers » (-0,2 point). La construction est le secteur dans lequel le taux de création est en plus forte hausse (+5,3 points).

Une création concentrée dans le pôle économique Pointe-à-Pitre - Les Abymes

Poumon économique de l'île, les Communautés d'Agglomération de Cap Excellence et de la Riviera du Levant sont les plus dynamiques en termes de créations d'entreprises. Ces deux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concentrent 56 % de la création en 2017 pour un territoire qui rassemble 43 % de la population. Cap Excellence concentre, à elle seule, un quart des habitants de Guadeloupe et contribue pour un tiers des créations.

Dans les autres EPCI de Guadeloupe, les créations d'entreprises sont sous-représentées au regard de leur population. La Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes est celle qui souffre le plus du manque d'attractivité en termes de créations d'entreprises. Seuls 13 % des nouvelles entreprises s'implantent sur son territoire qui rassemble 20 % des Guadeloupéens. Dans une moindre mesure, les autres EPCI sont aussi concernés par ce manque d'attractivité qui reste axé autour du pôle économique Pointe-à-Pitre - Les Abymes.

Le nombre de défaillances croît à nouveau

Après quatre années de baisse, les défaillances d'entreprises sont en légère augmentation depuis deux ans (+0,3 % entre 2016 et 2017) et concernent 315 entreprises en 2017. Les défaillances ne recouvrent pas l'ensemble des cessations d'activité des entreprises. Pour faire l'objet d'une procédure judiciaire, l'entreprise doit avoir des actifs comme des moyens de production ou des salariés. ■

1 Chiffres clés des créations d'entreprises

(en nombre et en %)

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016
Guadeloupe	11,1	-0,1	12,0	4 399	7,3
France métropolitaine	4,8	6,8	8,6	575 200	6,8

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Les créations d'entreprises sont au plus haut en Guadeloupe

Répartition des créations d'entreprises selon le statut en Guadeloupe (en %)

	Industrie	Construction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Ensemble	
	Évolution 2017/2016					Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)
Créations de sociétés							
Guadeloupe	38,7	15,7	7,7	13,6	-10,7	2 110	11,1
France métropolitaine	2,1	5,2	0,1	8,7	6,9	191 186	4,8
Créations d'entreprises individuelles, hors micro-entreprises							
Guadeloupe	-32,1	-26	1,6	13,0	1,6	1 439	-0,1
France métropolitaine	24,8	10,2	7,7	7,3	-0,2	145 206	6,8
Demandes de création d'entreprises sous régime micro-entrepreneur							
Guadeloupe	23,8	37,8	5,1	-2,7	22,5	850	12,0
France métropolitaine	-18,6	-22,6	13,5	15,4	7,5	238 808	8,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Légère augmentation des défaillances d'entreprises

Défaillances d'entreprises (en nombre et %)

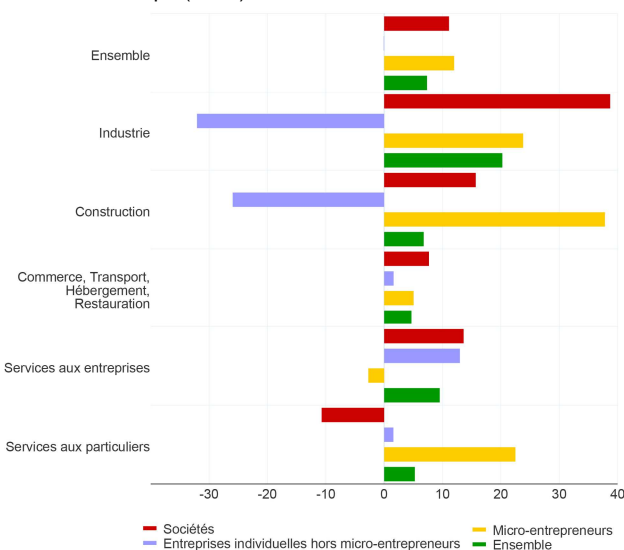
	Défaillances	Évolution 2017/2016
Guadeloupe	315	0,6
France métropolitaine	53 142	-6,0

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/2018).

4 La dynamique guadeloupéenne concerne surtout les micro-entreprises et les sociétés

Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 en Guadeloupe (en %)



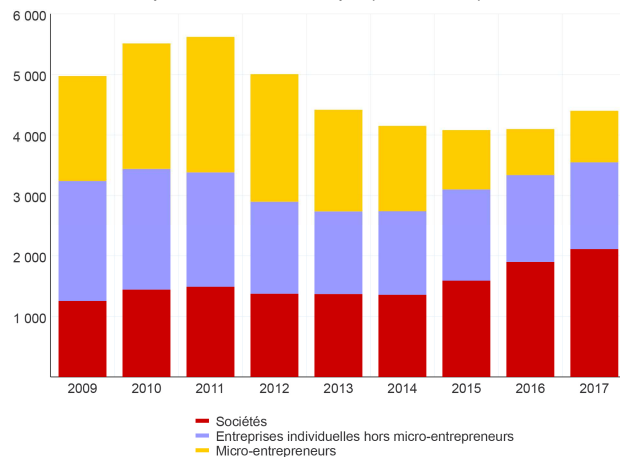
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Les créations de micro-entreprises remontent légèrement

Créations d'entreprises en Guadeloupe (en nombre)



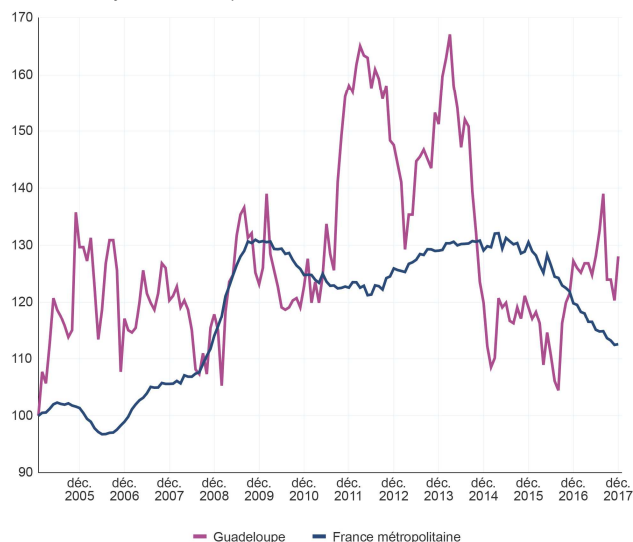
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

6 Les défaillances d'entreprises sont en légère augmentation

Évolution des défaillances d'entreprises en Guadeloupe (en indice, base 100 en janvier 2005)



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/2018).

Agriculture

2017 : l'agriculture marquée par les cyclones

Des bananeraies comme piétinées, des régimes à terre, quelques arbres encore debout mais entièrement déplumés : l'ouragan Maria a dévasté à 100 % la filière banane de Guadeloupe et à 70 % celle de Martinique, selon les professionnels du secteur, qui prévoient de neuf à douze mois pour retrouver une production. Il en est de même pour l'arboriculture fruitière et les cultures sous serres qui ont été en majeure partie détruites. Les effets sur la canne à sucre ne se révéleront, en revanche, que lors de la campagne 2018.

Didier Fassion, Daaf

Banane : une fin d'année dévastatrice

La production de bananes est l'une des activités économiques les plus importantes en Guadeloupe et Martinique : 650 producteurs sur les deux îles produisent en moyenne 270 000 tonnes de bananes par an. La majorité (80 %) des bananes sont vendues en France et 20 % sont exportées vers d'autres pays européens. La banane représente 75 % du fret maritime entre les Antilles françaises et le continent (*contenu ugpban*).

L'année 2016 avait connu une nette embellie (+ 6,4 % avec 66 208 tonnes produites) par rapport à 2015. L'année 2017 se termine de manière catastrophique. La baisse du niveau de production de fin 2016 s'est poursuivie jusqu'en février 2017. Elle a alors entamé une lente remontée jusqu'en août 2017. Les volumes restent néanmoins nettement en dessous (- 19,6 %) des volumes de 2016 pour les neuf premiers mois de l'année avec seulement 40 000 tonnes de bananes produites.

Suite au passage de Maria, la production s'est effondrée avec seulement 175 tonnes produites en octobre, 20 tonnes en novembre et aucune production au mois de décembre 2017. Les exploitations sont à l'arrêt avec un retour à la production qui s'annonce très progressif à partir du second trimestre 2018.

Canne à sucre, une bonne saison

La quantité de canne est supérieure à l'an dernier et la qualité légèrement supérieure (+ 5 %). Sur le plan de la production, si les prévisions étaient très encourageantes, 759 000 tonnes contre 524 523 en 2016, elles ont été revues à la baisse (680 107 tonnes). Cependant Le volume total de cannes broyées progresse néanmoins de 31 % par rapport à l'année 2016. Le tonnage des cannes broyées usines atteint même son meilleur niveau depuis dix ans (732 450 tonnes en 2007).

Le volume de sucre produit progresse, quant à lui, de 41 % et la richesse saccharine atteint 7,9 % (+ 5 %).

Autre raison de satisfaction, la sole cannière, après une chute depuis plusieurs

décennies, tend à se stabiliser autour de 12 500 hectares. Elle ne perd que 5 % de surfaces par rapport à 2016.

La saison peut être considérée comme bonne car, malgré la légère baisse des surfaces cultivées, le tonnage produit est en forte augmentation ainsi que la richesse en sucre, ce qui est assez exceptionnel.

L'élevage porcin permet de soutenir la production animale

Le nombre de bovins abattus poursuit sa baisse. Après une baisse de 8 % en 2016, il baisse encore de près de 5 % en 2017 avec 6 223 têtes abattues. La production de viande bovine, en baisse également de 3,4 %, est de 1 525 tonnes. Le poids moyen des carcasses augmente légèrement, passant de 242 kg en 2016 à 245 kg en 2017.

Après une année 2016 en hausse de 12 %, le nombre de porcins abattus continue de croître (+ 3,1 %) avec 19 127 têtes. Le poids moyen des carcasses est quant à lui en hausse de 8 %, environ 80 kg en 2017 contre 76 kg en 2016. En poids total, il est quasi équivalent au poids total des carcasses de bovins, avec 1 520 tonnes.

Si les volumes produits sont stables tout au long de l'année, on constate le pic habituel en fin d'année avec 3 428 porcins abattus au cours du mois de décembre, soit près du double d'un mois normal.

La production ovine poursuit sa chute, après une baisse de 50 % en 2016, elle baisse encore de 44 % en 2017 avec seulement 44 têtes abattues.

La chute de la production caprine s'amortie car, après une baisse de 17 % en 2016, la baisse de 2017 est de seulement 10,3 %.

Marché local de Gourdeliane, moins de produits après le cyclone

L'année 2017 est marquée par le passage du cyclone Maria qui a fortement impacté la production et l'offre de produits sur le marché. On estime à 1 907 tonnes le volume total de produits vendus à Gourdeliane, c'est 6 % de moins que l'an dernier. Les prix annuels moyens ont augmenté de 12 % pour les légumes. Cette hausse est en partie due à l'envolée du prix

des cives (+ 42 %), des christophines (+ 33 %) et des melons (+ 28 %).

Le prix moyen annuel des fruits augmente de 6 % par rapport à 2016 et le panier représentatif de fruits atteint son niveau le plus élevé depuis 2014 (1,95 €/kg).

Le prix du piment fort est soumis à de fortes variations selon les saisons. En juin 2017, lors de sa période de campagne, il atteint un minimum de 2,55 €/kg. En moyenne, le prix de cet aromate est en baisse par rapport à l'année précédente (- 15 %).

Malgré la mise en vente de plans de citronniers sains début 2017, les agrumes sont de moins en moins présents sur le marché de Gourdeliane. Le volume de citrons diminue de 24 % par rapport à l'an dernier. Son prix moyen annuel est, quant à lui, en baisse (- 5 %).

Baisse du volume des exportations des fruits et légumes

Le volume total des exportations a baissé de 11 % en 2017, passant à 113 883 tonnes. L'impact de Maria se fait ressentir sur les volumes des légumes (- 65 %) et des fruits (- 40 %) exportés, malgré une hausse notable (+ 48 %) des quantités de sucre exporté. Les importations ont, quant à elles, légèrement augmenté de 2 % en 2017, soit 371 315 tonnes.

Les importations en volume des fruits, hors banane, ont augmenté de 13 % malgré de fortes baisses du volume d'oranges (- 46 %) compensées par des augmentations notables des bananes plantains fraîches (+ 66 %), de l'ananas (+ 40 %) et surtout des melons (+ 83 %).

Pour les légumes, la hausse des volumes importés est de 8 % (24 709 tonnes). Les volumes de tomates ont augmenté de 40 %, les choux blancs de 49 % et la salade de 36 %. Les volumes de piments continuent également d'augmenter : + 16 % pour le piment doux et + 47 % pour le piment fort.

Enfin, de nouveaux produits font leur apparition dans les denrées exportées : les volumes du concombre, de l'aubergine et du céleri, quasi inexistant à l'export en 2016, ont été multipliés par neuf ou dix en 2017. ■

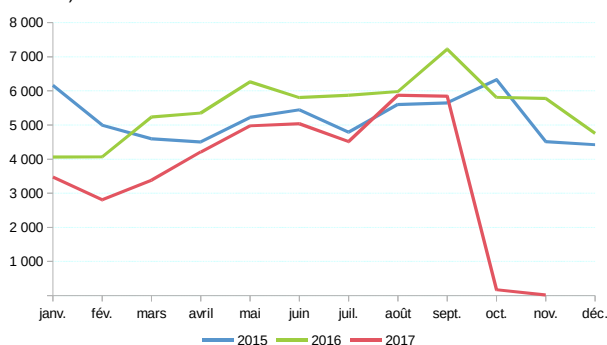
1 Chiffres clés

	2017	2016	Évolution (%)
Cannes broyées (tonne)	772 279	590 299	30,8
Usines	680 107	524 386	29,7
Distilleries	92 172	65 913	39,8
Prix payés planteurs (euro/t)			
Part usines	27,10	26,11	3,8
Part État	29,35	31,20	-5,9
Distilleries	60,10	59,13	1,6
Rémunération bagasse (Gardel) (euro/t)	10,85	10,85	0,0
Sucre produit (tonne)	58 417	41 552	40,6
Richesse en saccharine (%)	7,9	7,5	4,9
Mélasses (tonne)	30 242	24 839	21,8

Source : DAAF - Syndicat des producteurs de sucre et de rhum.

2 La production de bananes s'est effondrée au dernier trimestre

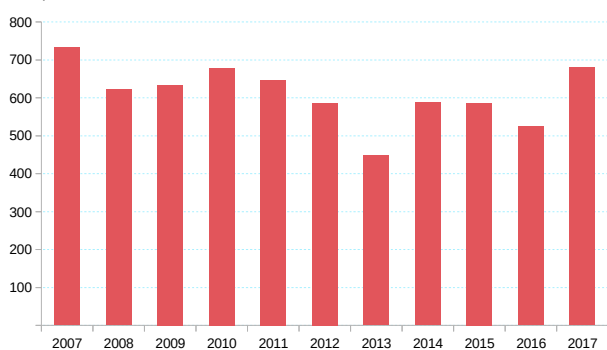
Exportations de la banane de Guadeloupe dans l'Union européenne (en tonne)



Source : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

3 Près d'un tiers de cannes broyées de plus sur un an

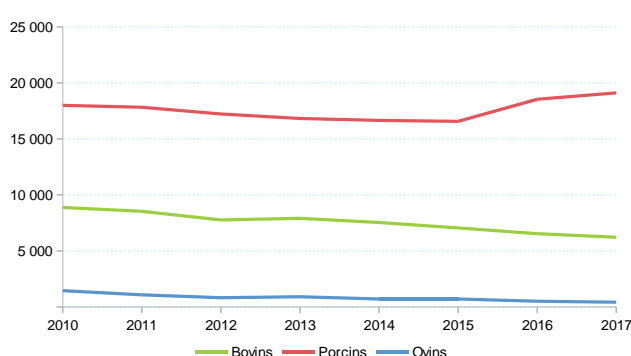
Cannes à sucre broyées par les usines sur dix ans (en millier de tonnes)



Source : Chambre d'Agriculture - Syndicat des Producteurs de sucre et de rhum.

4 L'élevage porcin permet de soutenir la production animale

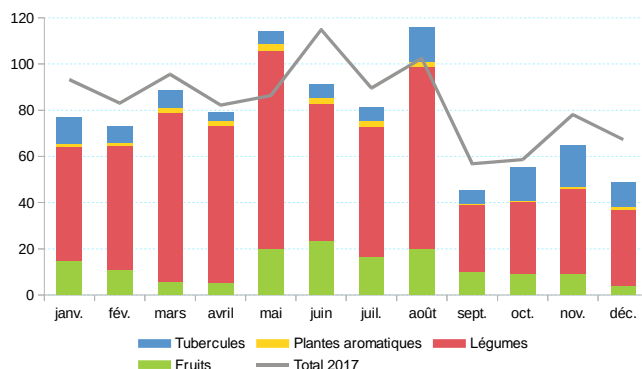
Évolution du nombre de têtes abattues



Source : DAAF - Service de l'alimentation (SALIM).

5 Des volumes en baisse de 6 % sur un an

Évolution des volumes mensuels des fruits et légumes proposés sur le marché de Gourdeliane en 2017 (en tonne)



Note : Depuis 2014, le service statistique de la DAAF réalise une enquête hebdomadaire sur les prix et les volumes des fruits et légumes présentés par les agriculteurs sur le marché de Gourdeliane, situé sur le parking du vélodrome à Baie-Mahault.

Source : DAAF - SALIM.

6 Augmentation des importations de fruits et légumes en Guadeloupe

Principaux fruits et légumes importés en 2017 en Guadeloupe

	Masse (en tonne)		Évolution 2017/2016
	2017	2016	
Fruits comestibles dont	15 656	13 807	13,4
Orange	2 004	3 692	-45,7
Citrons	1 808	1 700	6,4
Pamplemousses	295	316	-6,6
Plantains frais	53	32	65,6
Ananas, frais ou secs	1 234	879	40,4
Avocats, frais ou secs	277	243	14,0
Melons	42	23	82,6
Goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs	103	88	17,0
Noix de coco, desséchées	25	36	-30,6
Noix de coco fraîches	86	187	-54,0
Tamarins, pommes de cajou,	102	107	-4,7
Légumes, plantes, racines et tubercules dont	24 709	22 876	8,0
Tomates	1 460	1 043	40,0
Choux blancs et choux rouges	348	233	49,4
Choux frisés, choux-raves	83	99	-16,2
Laitues et chicorées	182	148	23,0
Carottes et navets	1 792	1 829	-2,0
Concombres	10	1	900,0
Aubergines	4	0	400,0
Céleris	137	12	1 041,7
Piments doux ou pivoirons	289	249	16,1
Piments du genre 'Capsicum' ou du genre 'Pimenta'	25	17	47,1
Salades, autres que les laitues	221	162	36,4
Racines de manioc	1 892	1 829	3,4
Ignames	1 364	1 335	2,2

Source : DAAF.

Construction

La reprise de 2016 ne se confirme pas

En 2017, 3 400 projets de constructions de logements ont été autorisés, soit une diminution de 2 % par rapport à 2016. Pour la deuxième année consécutive, les surfaces autorisées de locaux commerciaux baissent de 20 % par rapport à l'année précédente.

Philippe MOUTY, Deal Guadeloupe

Le rebond de 2016 ne se confirme pas

En 2017, 3 400 logements (en données brutes) ont été autorisés à la construction et 2 800 logements ont été mis en chantier, soit une baisse respectivement de 2,0 % et 5,6 % par rapport à l'année précédente (figures 1). Le rebond constaté en 2016 ne se confirme donc pas. En France hexagonale, ces deux indicateurs restent positifs. En effet, les projets de constructions augmentent de 8 % par rapport à 2016, hausse toutefois moindre que celle constatée entre 2015 et 2016 (14,8 %). Les mises en chantiers, en revanche, confirment leur progression : + 16,8 % contre + 12,3 % précédemment. Avec 176 milliers de tonnes, la consommation de ciment continue de baisser en 2017 pour atteindre - 3,5 % par rapport à 2016 (figure 2). Si 2017 reste globalement une année difficile pour le Bâtiment et Travaux Public (BTP), le quatrième trimestre laisse entrevoir une légère embellie (+ 3,3 % par rapport au quatrième trimestre 2016 et + 10 % par rapport au trimestre précédent). Alors que les autorisations de logements individuels représentent 47 % des projets de constructions, elles sont en recul de 8 % contrairement à 2016, où elles augmentaient de près de 30 %. La hausse de 4 % des logements collectifs autorisés (y compris les résidences pour personnes âgées, étudiants...) ne permet pas d'inverser cette tendance globale à la baisse.

Les surfaces autorisées de locaux non résidentiels en forte baisse

En 2017, 109 milliers de m² de locaux non résidentiels ont été autorisés, soit 20 % de moins par rapport à 2016 (figure 3). Le secteur public et l'hébergement hôtelier sont les deux secteurs contribuant à cette diminution. La part du secteur public n'est que de 13 % en 2017, alors qu'elle représentait 39 % des autorisations en 2016. L'hébergement hôtelier représente moins de 3 % des projets de constructions contre 6 % en 2016. Si on considère la période 2011-2016, l'évolution annuelle moyenne de la construction autorisée de

locaux serait de - 7,8 %. En France hexagonale, les autorisations des locaux commerciaux continuent de croître passant de 2,9 % entre 2015 et 2016 à 4,2 % entre 2016 et 2017.

Une évolution très contrastée selon les EPCI

Les communautés d'agglomération de Cap Excellence (CACE) et du Grand Sud Caraïbe (GSC) affichent toutes deux des projets de constructions en forte diminution, respectivement - 23 % et - 22 % de baisse par rapport à 2016. Elles représentent, malgré-tout, près de 30 % de part de marché. La CACE, moteur de l'économie de la Guadeloupe, ne représente plus que 18 % des autorisations en 2017, contre 24 % en 2016. Le Grand Sud Caraïbe, quant à lui, représente un peu moins de 11 % contre 13 % l'année dernière. Enfin, la communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre dispose de la plus forte progression en 2017 (+ 20 %).

Les logements collectifs en résidence en forte diminution

Avec 20 % de baisse par rapport à 2016, les ouvertures de chantier des logements collectifs en résidences contribuent à elles seules à la diminution globale constatée des mises en chantier 2017 (- 5,6 %). Les ouvertures de chantier des autres logements collectifs (8 %) et individuels (1,6 %) sont toutes deux en augmentation, mais de manière insuffisante pour inverser la tendance.

Les prêts à taux zéro en forte hausse en 2016

En 2016, 384 prêts à taux zéro ont été accordés en Guadeloupe, soit une hausse de 68 % par rapport à 2015, très certainement due aux modifications d'attributions. En effet, la quotité de financement est portée à 40 % pour toutes les opérations (sauf les achats de logements HLM) ; les plafonds de ressources sont relevés ; un différé de 100 % est mis en place pour tous les emprunteurs et, enfin, les opérations dans l'ancien avec travaux sont désormais

possibles dans toutes les communes. La plupart des prêts (84 %) sont destinés à financer des logements individuels et neufs. ■

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques. Les séries de la construction utilisées pour le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

Pour tout renseignement complémentaire, cliquer sur le lien suivant :

<http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr/Service-s-de-l-Etat/Presentation-des-directions/Agriculture-environnement-amenagement-et-logement/La-Direction-de-l-environnement-de-l-amenagement-et-du-logement-DeAL-Guadeloupe>

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SDeS.

Avant le 1^{er} juillet 2015, les demandes de permis de construire pour les communes de moins de 10 000 habitants étaient instruites par la DEAL. À compter du 1^{er} juillet 2015, suite à la mise en œuvre de la loi ALUR, ces communes instruisent elles-mêmes leurs dossiers. La mise en place de cette procédure a entraîné un retard des remontées statistiques.

1 Chiffres clés

	Effectif 2017	Évolution 2017/2016* (en%)
Nombre estimé d'autorisations de construire	3 400	-2,0
dont logements individuels	1 600	-8,2
dont logements collectif/résidence	1 800	4,2
Nombre estimé de logements commencés	2 800	-5,6
dont logements individuels commencés	1 400	1,6
dont logements collectif/résidence commencés	1 400	-11,8

* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements de la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

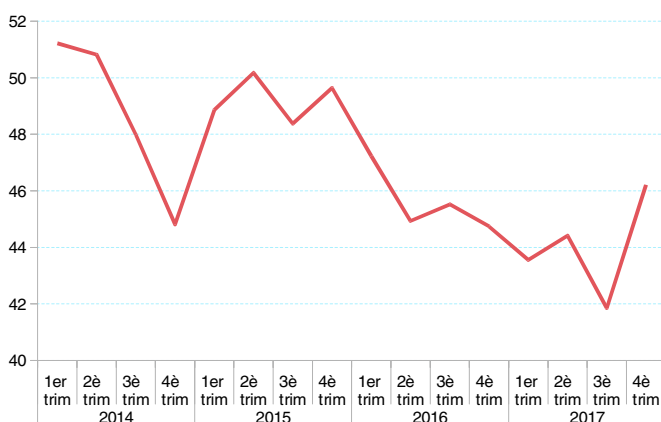
Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDeS, Sit@del estimations au 28 mars 2018.

2 La consommation de ciment continue de baisser

Consommation de ciment en Guadeloupe (en millier de tonnes)



Source : Lafarge, Ciments Antilles, Iedom, Guadeloupe hors îles du Nord (CVS).

3 Baisse des surfaces autorisées

Constructions autorisées de locaux non résidentiels selon le type (en %)

	Guadeloupe		France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2017 (en millier de m²)	Évolution 2017/2016	Évolution moyenne annuelle 2016/2011 ⁽¹⁾	Évolution moyenne annuelle 2016/2011 ⁽¹⁾	
Artisanat	6	495,0	-9,7	5,1	-3,1
Bureaux	21	-3,0	-14,4	7,9	-3,3
Commerce	22	6,3	3,1	-0,6	-0,5
Entrepôt	19	13,4	-1,4	-3,6	8,2
Exploitation agricole ou forestière	15	88,2	-27,4	-5,4	-4,0
Hébergement hôtelier	3	-79,8	14,9	11,7	2,2
Industrie	9	-75,4	7,4	-6,8	-1,8
Service public ou d'intérêt collectif	14	-73,1	2,0	0,6	-7,8
Ensemble locaux autorisés	109	-37,4	-3,2	-1,3	-2,3

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

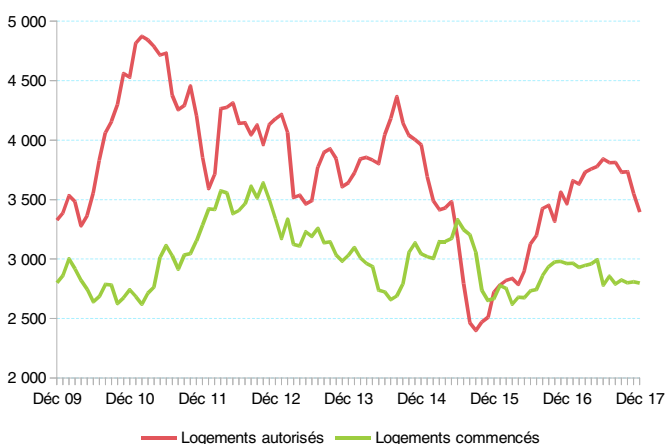
Source : Source : Lafarge, Ciments Antilles, Iedom, Guadeloupe hors îles du Nord.

Avertissement

En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

4 Les logements autorisés baissent au cours de l'année

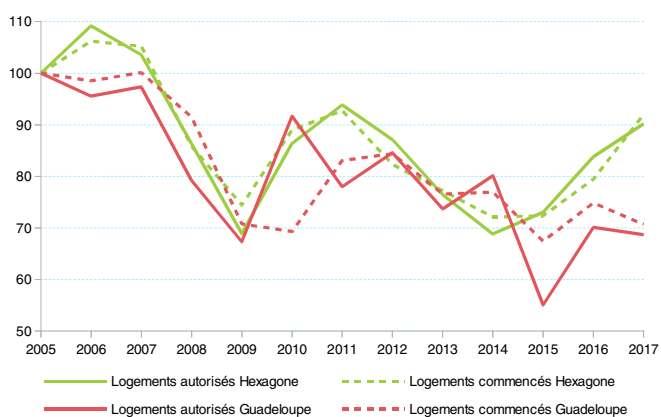
Nombre de logements autorisés et commencés cumulés sur douze mois



Source : SDeS, Sit@del estimations au 28 mars 2018.

5 Diminution globale de la construction de logements

Évolution de la construction de logements (en indice, base 100 en 2005)



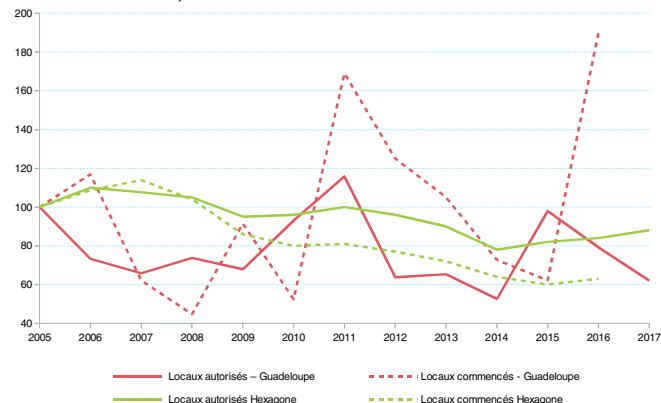
Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDeS, Sit@del estimations au 28 mars 2018.

6 Baisse de la construction des locaux non résidentiels

Évolution de la construction de locaux non résidentiels (en indice, base 100 en 2005)



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Source : SDeS, Sit@del estimations au 28 mars 2018.

Transport maritime

Année d'envol pour les passagers et de stabilité pour les marchandises

En Guadeloupe, l'année 2017 se caractérise par une stabilité des trafics marchandises (3 709 542 tonnes). Avec une augmentation de 7 % par rapport à 2016, le trafic de passagers s'améliore sensiblement.

Olivier PIERROT, GPMG

En 2017, le trafic de fret atteint 3 709 542 tonnes brutes de marchandises et 209 633 Équivalent Vingt Pieds (EVP), soit respectivement un résultat similaire à celui de l'année précédente pour le fret et une baisse de 1 % pour les conteneurs. Le trafic de passagers augmente de 7 % et passe à 1 196 432 passagers.

Le trafic domestique et les vracs liquides permettent de maintenir le niveau du trafic

La répartition du trafic est homogène : les importations, qui alimentent la consommation locale, augmentent en volume et représentent 38 % du trafic total. Le poids des exportations reste stable (33 %). Le transbordement diminue de 29 % en 2016 à 31 % en 2017. Les marchandises diverses conteneurisées constituent la masse principale du trafic (52 %). Viennent ensuite le vrac liquide (22 %), le vrac solide (20 %) et les marchandises diverses non conteneurisées (6 %).

Le trafic de vrac liquide augmente considérablement, notamment à l'export. Cette évolution est la conséquence d'un trafic vers la Guyane à l'import et à l'export. Le trafic de vrac solide diminue sensiblement à l'import, notamment en raison de l'absence de campagne d'extraction de sable. En revanche, les exports de sucre brut augmentent fortement et il faut remonter plus de dix ans auparavant pour retrouver un tel niveau (42 000 tonnes). Le bilan global du

trafic de conteneurs diminue de 1 % par rapport à l'année 2016. Cette diminution, relativement atténuée par un trafic domestique import soutenu, s'explique par une baisse du transbordement et une fin d'année marquée par les pertes subies par la filière banane suite aux événements climatiques du dernier trimestre.

En termes de transbordement, 60 000 EVP (- 8 %) ont transité par les installations du GPMG (Grand Port Maritime de Guadeloupe), ce qui représente un tonnage de 892 000 tonnes. La perte, par les armateurs, de certains marchés avec des chargeurs a pénalisé le développement du transbordement. Le GPMG s'étend sur quatre sites : Jarry concentre 95 % des échanges, les 5 % restants se répartissent uniformément entre Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Folle-Anse (Marie-Galante).

Les ports de France hexagonale, principaux partenaires commerciaux

À l'importation, en tonnage, les ports de France hexagonale (Le Havre, Nantes-Montoir, Dunkerque, Rouen, Marseille) sont les principaux partenaires avec 24 % de l'ensemble des échanges. Suivent les ports de Martinique (20 %), de Colombie (13 %), de Sainte-Croix, (10 %). La Guadeloupe importe ses biens de consommation principalement de France hexagonale. Les hydrocarbures et agrégats (en partie) proviennent de Martinique et de Sainte-Croix. Enfin, le charbon provient de Colombie et plus particulièrement de Santa Marta. Les exportations guadeloupéennes

vers les ports de France hexagonale représentent 32 % des échanges (en tonnage). Il s'agit, en particulier, des exportations de banane (vers Dunkerque) et de sucre (vers Marseille). Plus proche géographiquement, la Martinique, deuxième partenaire commercial, concentre 12 % des échanges, notamment des produits manufacturés. La Guyane représente 10 % des échanges, notamment en raison des exports d'hydrocarbures.

Trafic de passagers : un nouveau palier est franchi

Le trafic global de passagers augmente de 7 %. Ce sont 80 000 passagers de plus qu'en 2016 qui ont fréquenté les installations portuaires. Tous les segments évoluent positivement, notamment la croisière et l'inter-îles. À partir d'octobre 2017, la croisière bénéficie du repositionnement de navires suite aux phénomènes climatiques qui ont touché nombre de ports dans la Caraïbe. Le nombre d'escales a augmenté de 20 % et les navires sont de plus grande taille. Ainsi, depuis novembre 2017, la destination Guadeloupe accueille son navire le plus grand avec le MSC Fantasia (333 mètres et près de 4 000 passagers). Pour les relations inter-îles, en particulier avec la Dominique, les événements climatiques ont aussi fortement contribué à doper le trafic. Pour les échanges avec la Martinique, les nouveaux positionnements tarifaires ont bénéficié au maritime au dépend de l'aérien. ■

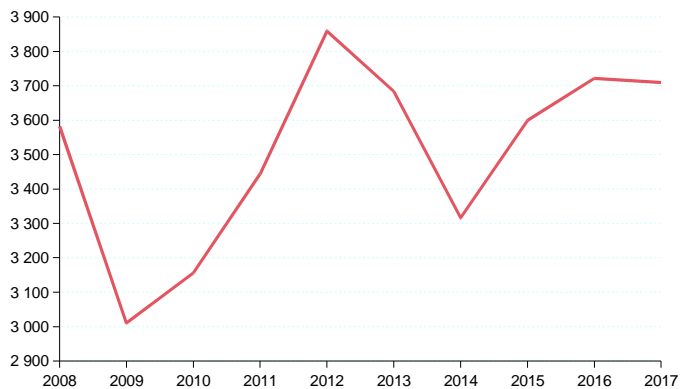
1 Chiffres clés du transport maritime

	Passagers transportés	Évolution 2016-2017 (en %)
Croisière	319 591	16,0
Archipel (Marie-Galante, les Saintes)	761 069	3,0
Inter-îles (Martinique, Dominique, Sainte-Lucie)	115 772	17,0
Total	1 196 432	7,0

Source : GPMG.

2 2017 : Un trafic de marchandises stable

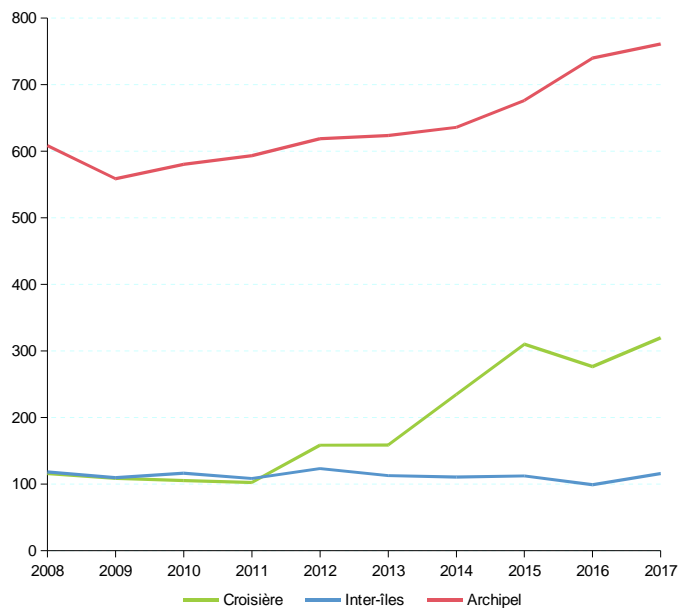
Trafic de marchandises entre 2008 et 2017 (en millier de tonnes)



Source : GPMG.

3 Tous les trafics participent à un nouveau record pour le trafic de passagers

Transport maritime de passagers selon le type (nombre de passagers en millier)



Source : GPMG.

Transport aérien

Guadeloupe-Pôle Caraïbes : nouveau record du trafic passagers en 2017

En 2017, le trafic de l'aéroport Guadeloupe-Pôle Caraïbes a encore progressé. Le niveau de trafic passagers est le plus important jamais traité par la plate-forme aéroportuaire, qui conserve sa place de premier aéroport des départements et collectivités d'Outre-mer. Plusieurs destinations vers l'Amérique du Nord contribuent à l'expansion du trafic aérien en Guadeloupe. Cependant, avec les cyclones qui ont affecté la zone Caraïbe en septembre 2017, le trafic vers cette zone est plutôt mitigé. La tendance est la même pour le fret aérien, qui affiche sur l'année une hausse de 13,3 %. L'acheminement par la Poste prend du recul.

Giselle Roche, Insee

Un trafic record enregistré en Guadeloupe

L'aéroport Guadeloupe-Pôle Caraïbes a accueilli 2 361 173 passagers en 2017 (y compris les passagers en transit). Avec cette hausse de 4,8 % par rapport à l'année précédente, Pôle Caraïbes conserve sa place de leader, devançant les aéroports de la Martinique et de La Réunion. Cette croissance est portée particulièrement par les faisceaux France hexagonale-Europe (60 %) et Martinique-Guyane (22 %). La plus forte augmentation du trafic est inscrite chez les passagers provenant de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle avec un nombre qui a plus que doublé.

Le trafic continue à bénéficier de l'arrivée de la low cost long-courrier Norwegian, et de l'ouverture, en novembre, de la destination Atlanta par Air France. Cette nouvelle liaison de Norwegian Air Shuttle complète le réseau régional dans la Caraïbe et permet de relier désormais Atlanta (États-Unis) à partir de Fort Lauderdale, New York-JFK et Providence.

La part du réseau Amérique du Nord en 2017 est de 6 % du trafic aérien. L'aéroport Pôle Caraïbes a de plus joué un rôle stratégique durant quelques jours suivant le passage de l'ouragan Irma. Le

Vers des améliorations structurelles

L'ambition de la Région d'améliorer le tourisme en Guadeloupe soutient la décision du Conseil de Surveillance de la Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes en date du 5 décembre 2017 dans son programme d'investissement sur la période 2017-2022, en vue d'un renforcement structurel de la piste par deux parkings supplémentaires pour avions gros porteurs.

trafic de passagers partant de Guadeloupe vers Saint-Martin et Saint-Barthélemy et Paris-Orly « via Pointe-à-Pitre » pour les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy a largement contribué à l'augmentation du nombre de passagers en transit (+ 14,4 %). De plus, la Guadeloupe a certainement bénéficié de la fermeture de l'aéroport international Juliana à Saint-Martin, durement endommagé par l'ouragan Irma.

Des contraintes climatiques ont freiné le trafic au cours de l'année 2017 dans la zone Caraïbe

Avec les cyclones Irma et Maria qui ont affecté la zone Caraïbe en septembre 2017, le trafic vers ces destinations a connu de fortes disparités régionales. Le réseau Caraïbe Nord a augmenté de 3,7 %, alors que le Sud diminue de 39,4 %. La Dominique perd 38,6 % de son trafic et San Juan 34,7. Le trafic du réseau de l'Amérique du Sud a carrément été nul. Sur le réseau régional, le faisceau Grand Case-Saint-Barthélemy progresse de 4,4 %, le trafic sur ces lignes reflétant essentiellement le transfert des passagers sinistrés sur Pointe-à-Pitre.

70 ans aux Antilles pour la compagnie Air France

Les liaisons régulières de la compagnie nationale ont démarré en juillet 1947, le Latécoère 631 assure alors la liaison entre les Antilles et Paris. Cette liaison reliant **Paris à Pointe-à-Pitre** (Guadeloupe) et **Fort-de-France** (Martinique) a débuté en 1947 en hydravion, avec un voyage tous les 14 jours. Grâce au réseau régional dans la Caraïbe, le trafic aérien a connu une large expansion. Aujourd'hui, la compagnie effectue jusqu'à 24 vols par semaine vers ces deux îles.

Au cours de l'année 2017, les passagers ont privilégié l'avion pour se rendre aux Saintes et à Marie-Galante. Ces chiffres à la hausse résultent en partie de l'arrivée de la low cost long-courrier Norwegian et des bateaux de croisière.

La zone Amérique du Nord enregistre une croissance de 27,9 % par rapport à l'année 2016. L'axe Pointe-à-Pitre/Paris affiche pour sa part une hausse de trafic de 4,5 % sur l'année. La destination vers l'aéroport Charles de Gaulle a plus que doublé.

Le fret aérien reprend du volume et dépasse le record de 2011

Au cours de l'année 2017, le fret aérien a enregistré une hausse de 13,3 % du trafic de marchandises par rapport à l'année précédente avec 11 939 tonnes de marchandises traitées (1 398 tonnes de plus qu'en 2016). Le mois le plus significatif est le mois d'avril avec 1 768 tonnes de marchandises traitées. Ce résultat dépasse le record établi depuis l'année 2011 qui était de 11 483 tonnes. Cette hausse rappelle majoritairement le trafic import marqué du mois de septembre (+ 106,8 %) destiné aux régions affectées par les ouragans, avec notamment trois escales d'Antonov 124, l'un des plus gros avions de grand volume réservé au fret.

La Poste perd son tonnage

A contrario, le trafic de la Poste a diminué tant à l'arrivée qu'au départ de l'aéroport. Cette baisse de 7,2 % des transactions par rapport à l'année précédente confirme bien le lien observé depuis 2016 avec l'évolution des grilles tarifaires et des politiques de bagages de certaines compagnies aériennes. ■

1 Chiffres clés

	2017	2016	Évolution 2017/2016
Passagers	2 361 173	2 253 084	4,8
dont France	1 335 501	1 257 771	6,2
dont DOM	516 288	514 648	0,3
autres	509 384	480 665	6,0
Fret commercial	11 939	10 541	13,3

Note : données brutes.

Source : Union des aéroports français.

2 Un accroissement du nombre de passagers en transit

Passagers des aéroports (en nombre et évolution en %)

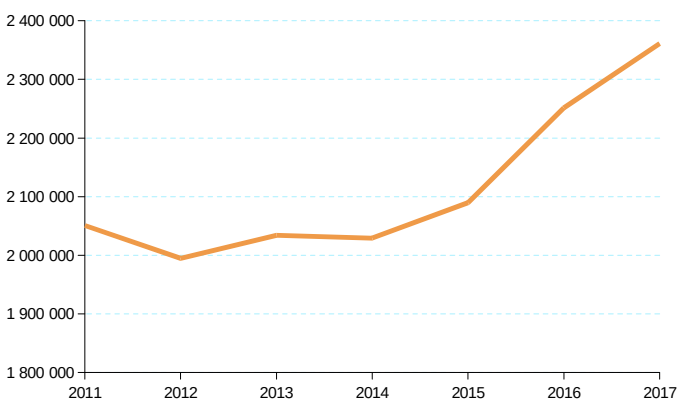
	Passagers 2017	Passagers 2016	Évolution 2017/2016
Lignes nationales	1 996 296	1 926 735	3,6
Lignes internationales	258 702	233 782	10,7
Transit	106 175	92 767	14,5
Total	2 361 173	2 253 284	4,8
dont lignes à bas coût (low cost)	39 492	43 363	-8,9
Part des lignes à bas coût (low cost)	1,7	1,9	///

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

3 Plus de 2,3 millions de passagers en 2017

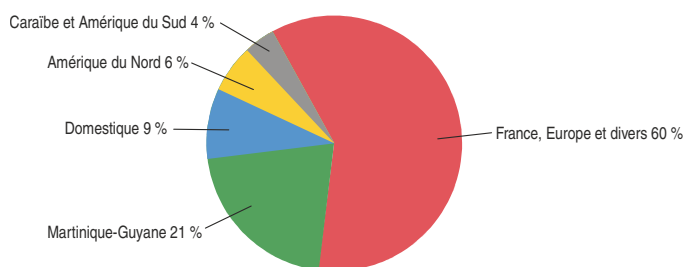
Évolution du nombre de passagers de l'aéroport Pôle Caraïbe sur vols commerciaux (en nombre)



Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

4 La ligne transatlantique représente 60 % du trafic

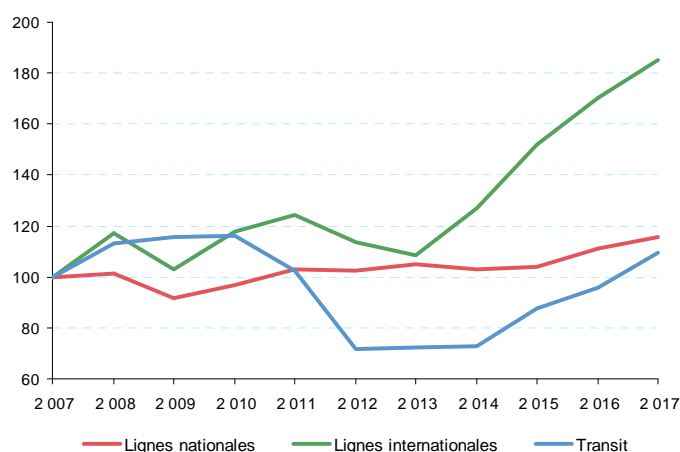
Répartition du trafic passagers par réseau en 2017, hors transit (en %)



Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

5 Les passagers vers l'international ont presque doublé

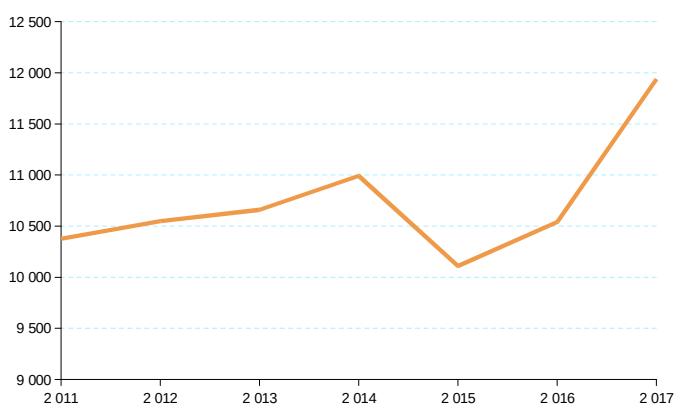
Évolution du nombre de passagers par réseau en Guadeloupe (en indice, base 100 en 2007)



Source : Union des aéroports français.

6 Le fret aérien prend le large

Évolution annuelle du fret aérien entre 2011 et 2017 (en tonne)



Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

Tourisme

Nette embellie de la fréquentation hôtelière

En 2017, l'activité hôtelière de Guadeloupe confirme une croissance retrouvée ces trois dernières années avec 24 % de nuitées et 22 % de touristes arrivées dans la région de plus par rapport à 2016. Cette embellie se ressent sur le taux d'occupation des hôtels en hausse de 8,7 %. En revanche, la durée moyenne de séjours reste stable. La clientèle demeure majoritairement française, bien que moins nombreuse que les années précédentes, tandis que la clientèle étrangère ne cesse de progresser.

Maud Tantin-Machecler, Insee

Un quart de nuitées de plus qu'en 2016

En Guadeloupe, la fréquentation hôtelière augmente pour la troisième année consécutive. Avec plus d'un million deux cent mille nuitées en 2017, elle croît de près de 24 % en un an et confirme une croissance amorcée en 2014 (+ 2,2 %, après + 2,9 % en 2015).

C'est la meilleure année pour la Guadeloupe, depuis 2010, mais également pour l'Hexagone (+ 4,9 %) et la Martinique (+ 8,6 %). Avec une hausse de 3,6 % en Guyane, 2017 est la deuxième meilleure année après 2014 (+ 9,9 %).

Entre 2010 et 2017, la croissance annuelle moyenne en Guadeloupe est d'ailleurs de 3 %, davantage qu'en Guyane (1,3 %), qu'en France hexagonale (1 %) et qu'en Martinique où elle baisse de 0,1 %.

Une hausse importante des touristes

Près de 340 000 touristes sont arrivés dans les hôtels en 2017, 22 % de plus qu'en 2016, année où une timide reprise s'est amorcée (+ 1 %) après deux années de baisse. L'année 2017 est également la meilleure depuis 2010, suivie par 2013 (336 000 visiteurs). Cette hausse se répartie de manière plus équitable que les autres années entre la clientèle française et la clientèle étrangère qui augmentent respectivement de 44 000 et de près de 17 000 visiteurs par rapport à 2016.

En Guadeloupe, comme en Martinique et Guyane, la clientèle touristique est principalement française. Néanmoins, sa proportion continue de diminuer ces dernières années en Guadeloupe. De 88 %

en 2010, elle ne représente plus que 81 % en 2017, soit sept points de moins, à mettre au profit des touristes étrangers qui augmentent d'autant durant la même période et continuellement depuis 2013. En Martinique, la situation est quelque peu chaotique : après avoir augmenté entre 2013 et 2015, la clientèle étrangère diminue et ne représente plus que 10,5 % des arrivées (16 % en 2015, 11,6 % en 2016). En Guyane, elle représente 14,5 % des arrivées (10 % en 2015 et 2016).

La capacité hôtelière en hausse

En 2017, plus d'un million et cent mille chambres sont offertes dans l'hôtellerie guadeloupéenne. Cette hausse de 8,7 %, combinée à celle de 19,3 % du nombre de chambres occupées, porte le taux d'occupation de l'hôtellerie à 61,8 %. La fréquentation hôtelière fait, ainsi, un bond de 5,5 points par rapport à 2016 qui était en baisse de 2,6 points. Depuis 2010, les meilleurs taux sont enregistrés durant les années impaires et vont en progression continue.

Une fréquentation maximale en mars

En Guadeloupe, la saison touristique s'étale d'octobre à mars, avec des taux d'occupation qui augmentent continûment durant cette période pour atteindre son pic généralement au mois de février. En 2017, exceptionnellement, le pic se situe en mars (81 %), meilleur taux d'occupation mensuel depuis 2010. Durant les autres mois, les taux fluctuent avec le calendrier des vacances scolaires et varient, entre 46 % (en juin) et 61 % (en avril). Le taux

d'occupation du dernier trimestre 2017 est même meilleur qu'en 2016, alors que la Guadeloupe a subi le passage du cyclone Maria en septembre.

Stabilité de la durée moyenne de séjour

En 2017, la durée moyenne de séjour en Guadeloupe est de 3,6 jours, soit autant qu'en 2016. Celle des touristes français, identique à la moyenne régionale, a augmentée de 0,1 point chaque année, depuis 2013. La clientèle étrangère demeure plus longtemps en Guadeloupe. Depuis 2015, la durée moyenne de leur séjour est d'environ 4,0 jours. La durée moyenne de séjour varie fortement selon les mois, entre 2,6 jours (en octobre) et 4,9 jours (en janvier).

Trois fois plus de nuitées dans les hôtels non classés

La hausse de la fréquentation touristique est portée essentiellement par les hôtels non classés qui enregistrent une augmentation de 170 % des nuitées en 2017 par rapport à 2016. Seuls les hôtels de 4-5 étoiles affichent également une hausse, mais dans une moindre mesure (+ 2,5 %). Le nombre de nuitées a baissé dans les autres catégories d'hôtels. ■

1 Chiffres clés

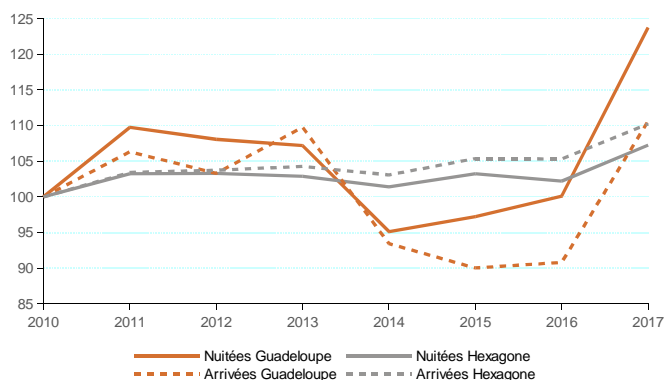
	2017 (en millier)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle Moyenne 2016/2011 (en %)*
Guadeloupe	1 237	23,60	-1,8
Hexagone	117 894	4,68	-0,2

* : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Augmentation des nuitées plus forte en Guadeloupe qu'en Hexagone

Évolution des nuitées et des arrivées dans les hôtels (en indice, base 100 en 2010)



Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 La majorité des clients vient de l'Hexagone

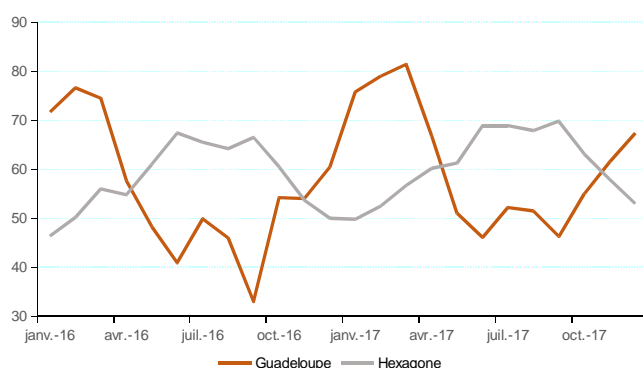
Fréquentation des hôtels de Guadeloupe (en millier et jour)

	Effectif 2017	Effectif 2016	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution 2016/2015 (en %)
Arrivées (en millier)	339	279	21,8	0,9
Français	274	230	19,2	-3,2
Étrangers	65	49	34,2	25,7
Part des arrivées étrangères	19,3	17,5	+1,8 point	+3,5 points
Nuitées (en millier)	1 237	1 001	23,6	2,9
Français	973	807	20,6	-0,3
Étrangers	264	193	36,2	19,4
Part des nuitées étrangères	21,3	19,3	+2,0 points	+ 2,7 points
Durée moyenne de séjour (en jour)	3,6	3,3	//	//
Français	3,6	3,3	//	//
Étrangers	4,0	3,8	//	//
Taux d'occupation (en %)	56,3	61,8	+5,5 points	-2,6 points
Nombre de chambres offertes	1 020 347	1 109 477	8,7	2,7
Nombre de chambres occupées	574 950	685 862	19,3	-1,8

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Occupation maximale en début d'année en Guadeloupe, durant la période estivale en Hexagone

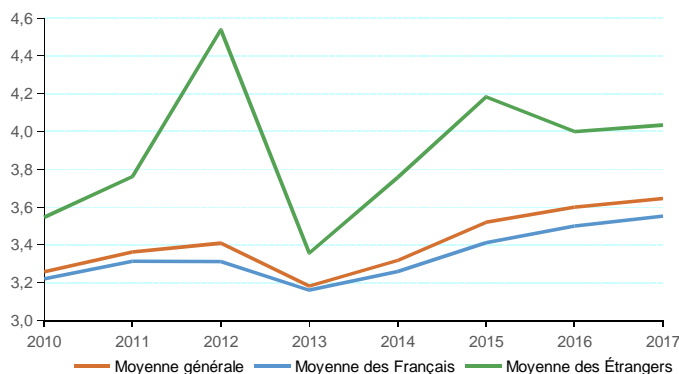
Évolution du taux d'occupation des chambres dans l'hôtellerie en 2016 et 2017 (en %)



Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Des durées moyennes de séjour en hausse

Évolution des durées moyennes de séjour selon la clientèle (en jour)



Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Forte hausse des nuitées dans les hôtels non classés

Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie (en millier et %)

	Nuitées en 2017		Évolution 2017/2016 (%)	
	Guadeloupe	Hexagone	Guadeloupe	Hexagone
1-2 étoiles	90	56 235	-13,1	-2,8
3 étoiles	553	78 477	-3,1	4,7
4-5 étoiles	178	53 326	2,5	9,8
Non classés	416	21 896	171,8	17,0
Total	1 237	209 934	23,6	4,9

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Champ

Hôtels de Guadeloupe et de l'Hexagone y compris la Corse.

Source

Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Commerce extérieur

Les produits pétroliers dopent les échanges commerciaux

Après trois années de baisse consécutive, le déficit commercial de la Guadeloupe repart à la hausse, pour atteindre un niveau supérieur à celui de 2013. La hausse exceptionnelle des exportations de produits pétroliers masque une réalité plus terne pour les autres secteurs d'activité et ne suffit pas à compenser l'augmentation des importations.

Matthieu Cornut, Insee

Le déficit commercial de la Guadeloupe se creuse. Il s'élève à 2,5 milliards d'euros pour l'année 2017. Le montant des importations atteint 2,7 milliards d'euros (+ 247 millions d'euros) et celui des exportations s'élève à 283 millions d'euros (+ 59 millions d'euros).

Les importations en hausse

En Guadeloupe, les importations ont fortement augmenté en 2017 (+ 9,8 %). Sous l'effet de l'évolution des cours du Brent (+ 18 % par rapport à 2016), les importations du secteur des produits pétroliers raffinés sont en hausse de 42,4 % et contribuent à la moitié de la hausse globale.

Les importations de matériels de transport, incluant les produits de l'industrie automobile, sont en hausse de 13,6 %, augmentant le niveau général des importations de la Guadeloupe de 1,7 point.

Les denrées alimentaires et les produits issus de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sont importés en plus grande quantité qu'en 2016, et ce malgré une croissance démographique négative.

L'Hexagone, principal fournisseur

Malgré une baisse de deux points par rapport à 2016, l'Hexagone reste le principal fournisseur de biens et services de la Guadeloupe avec 58,5 % des importations. En 2017, les importations en provenance de l'Hexagone sont en hausse de 100 millions d'euros : elles atteignent 1,6 milliards d'euros.

Avec 11,8 % des importations, le reste de l'Union Européenne reste stable. Les États-Unis, en doublant leurs exportations à destination de la Guadeloupe, se placent en troisième position. Elles atteignent 262 millions d'euros, soit 9,4 % du total des importations.

Les importations en provenance de Martinique et de Guyane restent stables. Celles en provenance des pays de la Caraïbe baissent pour la deuxième année consécutive, atteignant leur niveau de 2014.

Les produits pétroliers font exploser les exportations

Les exportations de la Guadeloupe ont augmenté de 26,5 % en 2017. En revanche, le chiffre global masque des

disparités selon les secteurs d'activité, puisque les produits pétroliers raffinés, en quintuplant leurs exportations, portent à eux seuls 27,5 points de hausse.

Les exportations hors produits pétroliers sont donc en très légère baisse. Les produits alimentaires, boissons et produits à base de tabac tirent leur épingle du jeu, avec une hausse de 29,3 %. Les produits issus de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche reculent de 36,6 %.

Les exportations vers l'Hexagone reculent

En baisse de 10,4 %, les exportations à destination de la métropole ne représentent plus qu'un tiers des exportations totales, contre la moitié en 2016. Les exportations vers la Guyane, multipliées par six, expliquent à elles seules l'augmentation du niveau global des exportations guadeloupéennes.

Les exportations à destination de la Martinique baissent de 9,2 % et ne représentent désormais plus que 12,7 % du total. Les exportations vers les autres pays de la Caraïbe ont doublé mais pèsent moins de 4 % du total. ■

1 Chiffres clés du commerce extérieur

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	(en million d'euros)					
Importations	2 616	2 731	2 590	2 590	2 528	2 775
Exportations	204	263	205	209	223	283
Solde des échanges	-2 412	-2 468	-2 385	-2 381	-2 305	-2 492

Source : Douanes, calculs Insee.

2 Les échanges commerciaux en hausse

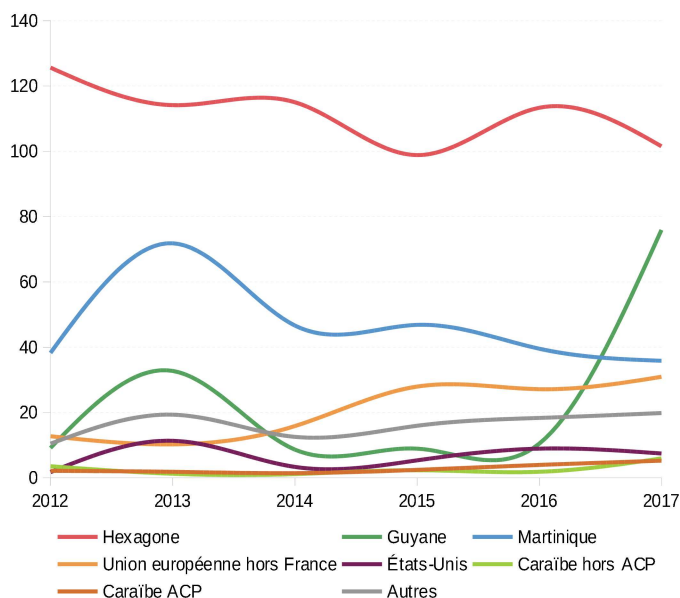
Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en % et en million d'euros)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Évolution en 2017	Valeur	Évolution en 2017
Agriculture, sylviculture et pêche	64,3	8,9	22,9	-36,6
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	31,0	20,0	10,9	-14,8
Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	459,6	5,5	71,2	29,3
Produits pétroliers raffinés et coke	430,1	42,4	72,9	554,4
Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	442,7	5,5	22,8	3,4
Matériels de transport	355,0	13,6	39,5	-4,5
<i>dont industrie automobile</i>	261,2	9,4	4,2	-36,6
Autres produits industriels	971,9	2,0	41,8	-4,3
<i>dont pharmacie</i>	166,4	4,6	1,8	67,7
Autres	20,5	0,0	0,7	-40,7
Total	2 775,1	9,8	282,7	26,5

Source : Douanes, calculs Insee.

3 L'Hexagone reste la principale destination des exportations

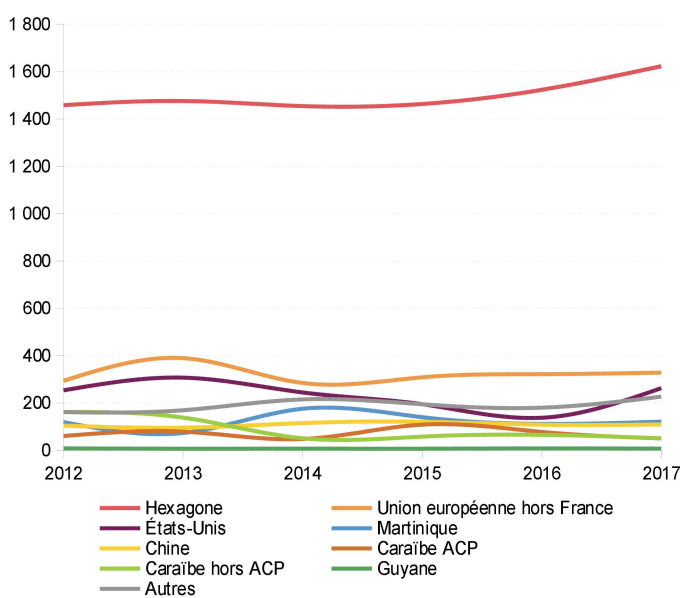
Répartition des exportations selon leur destination de 2012 à 2017 (en million d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

4 La France hexagonale est le principal fournisseur

Répartition des importations selon leur provenance de 2012 à 2017 (en million d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale de Martinique

Un coup d'arrêt dans la baisse du chômage

En 2017, le chômage se stabilise alors que la situation financière des ménages s'améliore. Les consommateurs bénéficient toujours d'une très faible inflation en 2017 (+ 0,5 %). Du fait des mauvaises conditions climatiques, la production agricole a été morose en 2017 (- 28 %). La conséquence directe est l'effondrement du solde du commerce extérieur, amplifié par la baisse de la production de la SARA. En revanche, le secteur portuaire, comme aérien, poursuit son embellie porté par le tourisme martiniquais à son plus haut niveau.

Isabelle Padra-Rebello, Insee

Le chômage se stabilise

Après plusieurs années de baisse continue, le taux de chômage se stabilise en 2017 : 27 000 personnes sont au chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT), soit 18 % de la population active, ce qui représente toujours quatre points de moins que la Guadeloupe et la Guyane. Aux Antilles-Guyane, le taux de chômage reste bien supérieur à celui de la France hexagonale (8,6 %).

Malgré un taux de chômage important, la consommation des ménages se maintient en Martinique. En 2016, elle progressait de 0,1 % en volume pour une population qui diminuait de 0,9 % sur la période. La consommation des ménages doit sa relative bonne tenue à une santé financière des ménages qui s'améliore d'année en année et à une inflation relativement faible en 2017 (+ 0,5 %).

La bonne tenue de l'activité bancaire

L'activité bancaire demeure bien orientée en 2017. Les ménages participent à cette dynamique, leur encours sain augmentant de 3,3 %. Les encours de crédit à l'habitat gagnent en dynamisme par rapport à 2016 (+ 3,7 % contre + 2,7 %). Il en est de même pour les crédits à la consommation (+ 7 % après 6,6 % en 2016). Une des conséquences est l'augmentation du nombre de véhicules particuliers neufs de l'ordre de 27 % entre 2014 et 2017.

Parallèlement, les encours de crédits aux entreprises s'inscrivent également en progression (+ 4,4 %). Cette augmentation est malgré tout inférieure à celle de 2016 (+ 4,9 %) en lien avec un léger fléchissement des crédits immobiliers (+ 6,5 % en 2017 contre + 8,8 % en 2016 et + 13,1 % en 2015) et des crédits d'investissement.

Les autorisations de construction en 2017 repartent à la hausse (+ 6 %) mais ne

compensent pas l'importante chute de 27 % survenue en 2016. Les autorisations concernent principalement le logement collectif qui représente 53 % des logements autorisés. Ces projets profitent surtout aux territoires du Sud et du Centre de la Martinique.

Les tarifs de l'énergie poussent les prix à la hausse

Au cours des dernières années, les tarifs de l'énergie permettaient de contenir l'inflation. En 2017, la tendance s'est inversée et ils ont participé à la progression du niveau général des prix. Les tarifs de l'énergie et les produits pétroliers sont en augmentation respectivement de 7,4 % et 10,7 %. La conséquence est qu'au cours de l'année 2017, les prix ont augmenté de 0,5 % en Martinique. Cette hausse a été amplifiée par l'augmentation des prix des produits frais de 3,8 % et plus généralement de l'alimentation (+ 1,2 %). En revanche, la baisse des prix des produits manufacturés de 1,5 % en 2017 a quelque peu limité l'inflation.

Le commerce extérieur se dégrade

En 2017, les importations de la Martinique augmentent légèrement de 3,2 % malgré une baisse de la démographie. Pour la troisième année consécutive, les exportations de biens et de services chutent fortement (- 17,4 % en 2017), entraînant le déficit commercial à un niveau jamais atteint depuis 2012. Malgré l'augmentation du prix de vente des carburants, la baisse des exportations de produits pétroliers raffinés (- 18,3 %) contribue pour moitié à cette chute. Le phénomène a été amplifié par les événements climatiques ayant pour conséquence une baisse des exportations des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche de 28 %.

Une production agricole morose en 2017

Les arrière-effets de la tempête Matthew en 2016 conjugués aux mauvaises conditions climatiques dues à la tempête Maria en 2017, ont provoqué une chute de 30 % de la production de banane. L'année 2017 s'accompagne également d'une diminution du prix moyen de la banane martiniquaise. De plus, Matthew impacte la production de canne qui diminue de 7,8 %. Sa richesse en saccharose demeure faible : 10,71 g de sucre pour 100 g de canne, soit près de deux points de moins par rapport aux années 2012 à 2015.

Les transports portuaire et aérien continuent leur progression

Le transport aérien poursuit sa croissance amorcée en 2016 avec le lancement de nouvelles dessertes en provenance des États-Unis, d'Allemagne et du Canada. Le flux de passagers continue sa progression, supérieure de 2,9 % par rapport à l'année 2016. Cela s'explique par la hausse du trafic national de 2,2 % sur l'année et du trafic international de 8,4 %.

Cette progression impressionnante de passagers, grâce à la croisière, est dopée par les événements climatiques qui ont affecté les îles du nord des Antilles. De ce fait, l'activité passagers bat plusieurs records : le nombre de mouvements d'entrées et sorties de passagers dépasse le million, et, pour la croisière, le nombre de visiteurs dépasse le seuil des 500 000.

Les croisiéristes portent le tourisme martiniquais à son plus haut niveau en 2017. Le flux de croisiéristes représente 39 % de la fréquentation, soit une progression de 44,5 % par rapport à 2016. Les dépenses directes des touristes sont évaluées à 424,8 millions d'euros, soit une progression de 28,9 % par rapport à 2016. ■

Synthèse régionale de Guyane

Malgré les barrages, l'économie guyanaise fait preuve de vigueur en 2017

Le blocage de l'économie guyanaise au mois de mars et d'avril a eu un impact immédiat sur plusieurs indicateurs économiques. L'économie semble cependant s'être rapidement remise en marche et termine l'année 2017 de manière dynamique. Après une période compliquée jusqu'en 2016, le niveau de la commande publique redonne des couleurs aux Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Le secteur spatial reste dynamique. La consommation des ménages et l'investissement des entreprises sont bien orientés comme le montrent l'activité bancaire et les ventes d'automobiles. Pour finir, l'emploi salarié et l'intérim sont en hausse en 2017, notamment en fin d'année. Le contexte mondial s'améliore. En France, la croissance accélère (+ 2,2 %) et atteint son niveau le plus élevé depuis 2007. Si la zone Amérique latine et Caraïbes reste en difficulté, la situation s'améliore notamment pour les deux pays voisins de la Guyane. Le Brésil est sorti de la récession en 2017 et le Surinam devrait en sortir en 2018.

Rémi Charrier, Insee

La construction et le secteur spatial, secteurs porteurs en 2017

En 2017, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a lancé onze fusées ayant permis de mettre sur orbite 20 satellites. Comme en 2014, 2015 et 2016, l'activité spatiale se maintient à un niveau élevé. Elle devrait rester dynamique en 2018 avec un important carnet de commandes : 53 lancements dont 14 prévus en 2018. Les travaux de construction du pas de tir Ariane 6 se poursuivent et l'objectif d'un premier lancement en 2020 est maintenu. Au second semestre 2016, des chantiers importants de logements sociaux ont été lancés. Ils offrent un supplément d'activité au secteur du BTP, en sus du chantier Ariane 6 et de la poursuite de la construction de l'hôpital de l'Ouest guyanais. Le volume financier des démarrages de chantier retrouve son niveau élevé de 2011 et 2012. Ce rebond se traduit par une forte augmentation de l'intérim et un regain d'emplois dans le BTP. Au second semestre 2017, la consommation de ciment est au plus haut depuis le second semestre 2013 et les importations d'éléments en métal pour la construction atteignent des niveaux encore jamais atteints en Guyane.

L'emploi bien orienté en fin d'année

En fin d'année 2017, le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps plein atteint 1 430, en hausse de 31 % par rapport à l'année précédente. Comme en 2016, les entreprises utilisent l'intérim, par définition plus flexible, pour répondre à la hausse de l'activité. Mais, contrairement à 2016, l'emploi salarié repart à la hausse de manière assez nette (+ 2,7 % entre fin 2016 et fin 2017). Tous les secteurs sont concernés, sauf les hôtels cafés et restaurants. Le dynamisme de l'emploi salarié a été particulièrement fort au second semestre et ne s'est donc pas traduit dans le taux de chômage qui est

calculé sur toute l'année 2017. Celui-ci reste stable, à 22 % de la population active. Plus préoccupant, le nombre d'inactifs dans la population en âge de travailler continue d'augmenter en 2017 en Guyane, une tendance qui dure depuis quelques années.

Le crédit et la consommation progressent

L'économie guyanaise reste bien irriguée par les financements bancaires.

Les crédits d'investissement des entreprises guyanaises sont dynamiques, en hausse de 70 M€ en 2017 et atteignant 601 M€. Les investissements dans l'habitat des ménages poursuivent leur croissance (+ 4,9 %) et l'encours des crédits immobiliers des ménages atteint 860 M€. Les investissements des entreprises se traduisent en une augmentation des achats de véhicules utilitaires et industriels (+ 18 %) et une augmentation des importations de biens d'équipement.

Dans un contexte de hausse de l'emploi salarié et des crédits à la consommation, les ménages consomment. Les achats de véhicules particuliers augmentent ainsi de 4,1 % et sont au plus haut depuis 2010. Ce dynamisme de la consommation a un fort impact dans les importations qui augmentent de 14,3 % notamment les produits manufacturés.

Un rebond rapide après les barrages

L'impact des barrages du premier trimestre 2017 reste visible sur différents indicateurs. En mars et en avril 2017, on observe une forte baisse des transports maritimes et aériens, une chute de l'intérim et de la création d'entreprises. La récupération a cependant été rapide. Dès le mois de juin, l'intérim a retrouvé son niveau de février. Si les barrages ont perturbé les transports aériens et maritimes, ces derniers rebondissent et affichent globalement une bonne activité en fin d'année. Malgré près

de deux mois où les rotations d'avions ont fortement diminué, le transport aérien termine l'année avec un nombre de passagers proche de celui de 2016 qui était une bonne année. Seul bémol : la création d'entreprises, qui suivait une forte tendance à la baisse depuis 2012. Malgré un rebond au troisième trimestre, la création d'entreprises nouvelles reste à un niveau historiquement bas en cumul sur l'année.

Des perspectives favorables pour 2018

Les principaux moteurs de l'économie guyanaise sont en marche en début d'année 2018 et entraînent l'ensemble de l'économie. Si l'emploi salarié et l'intérim continuent sur leur lancée en 2018, cela aura un effet positif sur le revenu disponible des ménages et sur la consommation. Quelques menaces pèsent tout de même sur cette dynamique. La commande publique a baissé en 2017 et une nouvelle baisse en 2018 pourrait faire perdre le bénéfice du rebond de 2016. Pour le moment, les carnets de commande semblent assez bien remplis mais le secteur aura rapidement besoin de nouveaux marchés. L'économie guyanaise souffre également d'un manque de compétitivité qui se traduit par une faiblesse à l'export et par la difficulté à satisfaire les besoins des ménages avec des productions locales, ce qui renforce les importations.

La hausse de la consommation des ménages pourrait être limitée par la hausse des prix, notamment de l'énergie. Depuis son point bas début 2016, le cours du baril de pétrole a été multiplié par deux. La vigueur de l'euro a permis de compenser en partie cette hausse mais la relative bonne santé de l'économie mondiale pourrait tirer les prix vers le haut. Enfin, à moyen terme, la montée en puissance de certains concurrents menace les positions européennes dans le secteur et renforce l'enjeu du programme Ariane 6. ■

Définitions BE 2017

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Autorisations d'engagement

En droit public français, les autorisations d'engagement sont des autorisations représentant la limite supérieure des dépenses pouvant être effectuées durant l'année. Elles sont valables seulement durant l'année en cours, mais leur montant non utilisé peut (sauf en matière de dépenses de personnel) être reporté sur l'année suivante.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création. Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi.

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

C'est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Code Share

Le Code Share est un partenariat commercial signé entre deux Compagnies aériennes afin de se partager des dessertes sur une même liaison.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de

l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité

sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) était prévue jusqu'au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir restant possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1er janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation ([voir cette dernière définition](#)).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Encours sains

Part de l'encours brut de crédits pour laquelle il n'a pas été identifié de risque avéré de non remboursement.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP)

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois." ([source Dares](#))

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Evolution du PIB

L'évolution du PIB en volume ou en « euros constants » permet de mesurer l'évolution d'un agrégat économique indépendamment de l'évolution des prix. Les ressources sont égales à la somme du PIB et des importations. Les agrégats ne sont pas rapportés directement au PIB du fait que les importations contribuent négativement au PIB. En effet : PIB + Importations = Consommation finale des ménages et des administrations + FBCF + Exportations + Variation des stocks.

EVP (Équivalent Vingt Pieds)

Unité de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les 20" et les 40". Un conteneur d'un EVP mesure 2,591 mètres (8,5 pieds) de haut par 2,438 m de large (8 pieds) et 6,058 m (20 pieds) de long et est d'une capacité d'environ 30 m.

Excursionnistes

Personne qui séjourne au plus 24 heures dans l'île. En Martinique, il s'agit des croisiéristes en très large majorité, que complètent les "Autres Excursionnistes" (qui arrivent par avion, ou par les navettes maritimes qui opèrent entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Sainte-Lucie) et les excursionnistes tête-de-ligne qui débutent et terminent leur croisière en Martinique.

Expressiste

Entreprise spécialisée dans la livraison rapide de colis et de lettres.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

L'indice des prix à la consommation (IPC)

Instrument de mesure de l'inflation, il permet d'estimer, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages entre deux périodes. C'est une mesure synthétique

de l'évolution des prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel.

Le glissement annuel rapporte le niveau atteint un mois donné à celui du même mois, un an auparavant (par exemple décembre N par rapport à décembre N-1). L'évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Marchandises en vrac

Marchandises chargées directement dans les cales des navires.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév.2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév.2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév.2 s'est substituée à la NAF rév.1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév.1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév.1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév.2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév.1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév.2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév.4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév.2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév.2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.
- Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.
- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Organisation Mondiale du Tourisme

L'OMT distingue deux catégories de visiteurs touristiques :

- Les excursionnistes (*définition*)
- Les touristes (*définition*)

Opération d'intérêt national (OIN)

Est, en France, une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme : il détermine les modes

d'utilisation de certains périmètres jugés stratégiques et d'intérêt national et y exerce seul, par exception aux grands principes de la décentralisation dans ce domaine, les principales compétences d'urbanisme.

Passagers nationaux

Embarquent à destination ou débarquent en provenance d'un aéroport français.

Passagers internationaux

Embarquent à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Ro-ro

Cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

Services aux entreprises / services aux particuliers

La nouvelle nomenclature d'activité mise en place en 2008 (Nomenclature d'Activité Française 2^{ème} révision ou NAF rév.2) ne définit pas explicitement les services principalement rendus aux entreprises ou aux particuliers. Dans la nomenclature agrégée (NA) en dix postes, les activités de services aux entreprises regroupent :

- l'information et la communication (JZ) ;
- les activités financières et d'assurance (KZ) ;
- les activités immobilières (LZ) ;
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutiens (MN).

Les services aux particuliers regroupent :

- l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (OQ) ;
- les autres activités de services (RU).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1.

Taux de vacance

Le taux de vacance des logements sociaux est le rapport entre le nombre de logements non occupés et proposés à la location et le nombre total de logements proposés à la location

Taux de provisionnement

Part des créances douteuses ayant fait l'objet de provisions de la part des établissements bancaires, de manière à les prémunir du risque de crédit.

Transbordement

Passage des marchandises d'un bateau à l'autre, sans passer par les zones de stockage.

Touristes

Personne qui séjourne au moins 24 heures et au plus un an, dans les structures d'hébergement à terre (hôtels, gîtes ruraux, Appartement/Villas ou chez l'habitant) ou sur leurs bateaux, pour les plaisanciers.

Coordination Direction Interrégionale Antilles-Guyane

Contribution Iedom
Dieccte
Deal
Daaf
GPMG

Directeur de publication Yves Calderini

Rédacteur en chef Béatrice Celeste

Rédacteur en chef adjoint Maud Tantin-Machecler

Mise en page Blandine Grillot
Patrick Lapierre De Melinville
Typhenn Reculard

Auteurs Giselle Roche (Insee)
Jean-Eric PLACE (Insee)
Jean-Baptiste Berry (Insee)
Matthieu Cornut (Insee)
Charly DARMALINGON (Dieccte)
Roman JANIK (Dieccte)
Lise Demougeot (Insee)
Maud Tantin-Machecler (Insee)
Teddy Combet (Iedom)
Damien Despierre (Iedom)
Marion Lauvaux (Insee)
Didier Fassion (Daaf)
Philippe MOUTY (Deal Guadeloupe)
Olivier PIERROT (GPMG)
Isabelle Padra-Rebelo (Insee)
Rémi Charrier (Insee)

Bureau de presse Giselle Roche
Tel : 0590 41 34 33 - Fax : 0590 41 34 14
Courriel : giselle.roche@insee.fr

© Insee 2018

Bilan économique 2017 Une activité bien orientée malgré les cyclones

L'activité de la Guadeloupe est bien orientée en 2017 : les imports, l'investissement, les créations de sociétés sont en hausse. Le taux de chômage a légèrement baissé même s'il reste à un niveau structurellement très élevé. La consommation des ménages reste très dynamique et les importations ont fortement augmenté. L'inflation reprend légèrement mais reste contenue. Le cyclone Maria a perturbé le deuxième semestre pour l'agriculture, mais le tourisme est resté très dynamique : trafic aérien élevé, nuitées hôtelières en forte croissance, profitant même parfois d'un déport de la clientèle de Saint-Martin, plus durement touchée par un autre cyclone, Irma.

Conjoncture n° 4
Juin 2018

ISSN : 2429-3695

Insee Service Territorial de Guadeloupe
rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédacteur en chef :
Béatrice Céleste

Rédacteur en chef adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Blandine Grillot
Patrick Lapierre De Melinville
Typhenn Reculard

© Insee 2018